



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2703  
22 mai 2020  
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# LUTTE

# OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal  
d'Arlette Laguiller

# Des milliards pour les grands patrons, des discours et des médailles pour les travailleurs



Manifestation d'agents hospitaliers à Toulouse le 11 mai.

## **Chômage**

**Intérimaires  
et saisonniers  
sans revenu**

Pages 3 et 7

## **Crise**

**Le "monde d'après"  
pire que celui  
d'avant ?**

Pages 4 et 16

## **Entreprises**

**Les salariés  
en première  
ligne**

Pages 11 à 15

**La société en crise**

- Chômage partiel : les patrons ne veulent rien payer 3
- Emploi : l'intérim sinistré 3
- Licenciements : l'épidémie qui s'annonce 3
- « Monde d'après » : le parfum des vieilles alliances 4
- LREM : députés dépités 4
- Discours présidentiels : un coup dans l'Aisne 4
- 40 dans la rue, c'est interdit... 4
- Déconfinement : l'épidémie recule-t-elle vraiment ? 5
- Médecins : une pénurie organisée 5
- Du Covid-19 à la crise de 2020 : les inégalités hommes-femmes se creusent 5
- Sanofi : priorité aux profits 6
- Presstalis : salariés, kiosquiers, lecteurs sacrifiés 6
- Première ligne : bas salaires, grands discours 7
- Tourisme : saisonniers sans revenu 7
- Agriculture : travailleurs surexploités 7
- Payer son loyer ou manger 7

**Dans le monde**

- Brésil : le virus Bolsonaro 8
- Espagne : un pacte « social » pour la défense des profiteurs ! 8
- Iran : une condamnation inique 8
- Inde : crise sanitaire et colère ouvrière 9
- Rwanda : l'arrestation d'un génocidaire 9
- Grande-Bretagne : notre vie ou leurs profits 10
- Europe : 500 milliards pour réparer l'Union 10
- Le monde d'après : livré au capitalisme financier... comme avant 16
- L'industrie de la croisière : pas de canots de sauvetage pour tout le monde 16

**Dans les entreprises**

- Hôpitaux de Paris 11
- Soignants : de l'argent, pas des médailles ! 11
- Mépris et restructuration pour les « héros » 11
- Renault – Flins 12
- Abattoirs : contaminations en série 12
- RATP : télétravail 13
- Arnaque sur les pauses 13
- SNCF 13
- Centre financier de La Poste Bordeaux 14
- Intérimaires de La Poste Paris 14
- Hypermarché Carrefour Rennes-Alma 14
- ADP – Roissy 15
- Maximo – Brienne 15

**Lutte ouvrière**

- Lisez *Lutte de classe* 9
- Parution : *Cours nouveau de Léon Trotsky* 10
- Avec *Lutte ouvrière* : des idées pour comprendre le monde 16

# La médaille du mépris

Les agents hospitaliers l'ont redit à Macron le vendredi 15 mai, alors qu'il faisait une visite à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière: ils ne se satisferont pas d'hommages et de paroles mielleuses. Aucune médaille, ni aucune prime, aucun défilé du 14 Juillet ne remplacera leurs revendications: augmentations de salaire, d'effectifs et du nombre de lits.

Et ils ont de quoi se méfier! Il y a deux mois, à Mulhouse, devant l'hôpital militaire de campagne, Macron leur avait promis un plan massif d'investissement et de revalorisation, ainsi qu'une prime exceptionnelle. Deux mois plus tard, les soignants attendent toujours le plan... et la prime qui n'a toujours pas été versée!

En deux mois, l'État a injecté 300 milliards dans l'économie au travers de prêts garantis aux entreprises. Il a accordé 7 milliards à Air France, 5 milliards à Renault. Il va en consacrer 18 à un « plan Marshall » pour le secteur touristique. Il n'y a rien de tel pour la santé. Pour un gouvernement qui a annoncé en faire sa priorité, cela en dit long!

Comme l'ont dénoncé les soignants, dans les hôpitaux, tout revient à « l'anormal ». Les renforts ont été renvoyés chez eux, les intérimaires remerciés, et le sous-effectif chronique se réinstalle. Alors qu'une deuxième vague épidémique se prépare peut-être, que la tension est à peine retombée et que le personnel a besoin de souffler, la hiérarchie presse les soignants qui avaient accepté de travailler 12 heures de suite de continuer. Ou elle remet en cause les congés et les RTT de l'été.

Avant, pendant, après... rien ne change. Les beaux discours, les mea culpa et les promesses du gouvernement ne sont que du cinéma destiné à cacher le mépris social de dirigeants dévoués au monde bourgeois. Et du mépris social, nos dirigeants en ont à revendre!

Il en faut d'ailleurs une couche pour proposer, comme l'ont fait des députés LREM, d'attribuer aux agents hospitaliers des chèques vacances payés en faisant appel aux dons de congés d'autres salariés. Faire appel à la charité quand il revient à l'État de payer!

Et tout cela alors que les ministres refusent de rétablir l'impôt sur la fortune. Tout cela pendant qu'AXA promet 3,46 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires, Sanofi 3,9 milliards,

Total 1,8 milliard!

Ce que le ministre de la Santé prépare est tout aussi révoltant. Comme la droite et le Medef le préconisent, il prend prétexte de la revalorisation salariale pour s'attaquer aux 35 heures dans les hôpitaux. Autrement dit, pour gagner plus, les soignants devront surtout travailler plus. Comme si les soignants ne travaillaient pas assez! Comme s'ils ne fuyaient pas déjà les hôpitaux à cause des conditions de travail et de la course à la rentabilité d'un système de plus en plus financiarisé!

Macron se moque des soignants comme de tous les travailleurs.

Au plus fort de la crise, il avait déclaré: « Il nous faudra nous rappeler aussi que notre pays, aujourd'hui, tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » Eh bien aujourd'hui, ce même Macron permet au grand patronat d'imposer à ces femmes et ces hommes de travailler jusqu'à 60 heures hebdomadaires, de réduire leurs vacances et de leur supprimer du temps de repos! Et peut-être l'État fera-t-il de même avec les soignants dans les hôpitaux?

Macron et ses sbires ne se soucient que d'une chose: plaire, rassurer et servir la grande bourgeoisie. Oui, c'est du mépris social. Mais il ne s'agit pas du mépris d'un seul homme ni même d'une famille politique. Il s'agit du mépris d'une classe sociale qui ne pourrait pas vivre sans des millions de femmes et d'hommes travaillant pour elle. C'est l'expression d'une classe exploiteuse qui se bat pour perpétuer sa domination.

Le gouvernement a multiplié les hommages à ceux qui sont montés au front, des éboueurs aux médecins, en passant par les livreurs ou les ouvriers de l'agroalimentaire. Mais, si reconnaissance de la nation il y a pour ces travailleurs, elle sera du type de ces cérémonies organisées autour des monuments aux morts: ils seront mis à l'honneur à la façon des soldats de la guerre de 1914 tombés au front pour le capital. Ils auront peut-être une place dans le défilé du 14 Juillet, mais cela ne leur assurera ni les fins de mois ni des conditions de travail décentes. Pour obtenir cela, les soignants, et tous les travailleurs avec eux, devront renouer avec les luttes ouvrières et la contestation de l'ordre bourgeois.



Manifestation des agents de l'hôpital Saint-Antoine le 1<sup>er</sup> mai à Paris

## Chômage partiel: les patrons ne veulent rien payer

La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a confirmé mercredi 13 mai que l'État allait réduire la prise en charge du chômage partiel à partir du 2 juin. Le même jour, son ministère a annoncé un renforcement du contrôle sur les demandes des entreprises pour détecter les fraudes ou les erreurs, « compte tenu de l'importance du soutien financier apporté par les pouvoirs publics. »

Plus de 12 millions de salariés sont actuellement au chômage partiel, soit six salariés sur dix dans le privé, et perçoivent un salaire net diminué de 16 % intégralement pris en charge par l'État et l'Unedic, ce qui représenterait un coût de 25 milliards d'euros pour trois mois. Aux yeux du gouvernement, le dispositif actuel a le défaut d'être trop généreux et surtout insuffisamment sélectif.

En effet, profitant de l'absence totale de contrôle, beaucoup en ont profité pour faire payer par l'État des salariés qui n'avaient pas cessé leur activité ou étaient en télétravail.

Dans un premier temps, pour adresser un message clairement rassurant au patronat, le gouvernement a pratiqué la politique du guichet ouvert concernant le chômage partiel. Mais à plus long terme, il entend réserver l'aide publique aux entreprises les plus importantes. Le gouvernement a donc annoncé qu'à partir du mois de juin, il diminuerait très progressivement la prise en charge de l'État, ramenée à 90 %, sauf dans les secteurs qui, comme l'hôtellerie et la restauration, n'ont pas été autorisés à reprendre leur activité. Exprimant son opposition à ce changement, le dirigeant



du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, a déclaré: « Si on arrête le chômage partiel, le risque, c'est le chômage tout court. »

De nombreux petits artisans ou commerçants se sont en effet retrouvés dans une situation difficile et risquent de faire faillite dans les mois qui viennent. Mais ce n'est pas d'eux que se préoccupe le dirigeant du Medef. Engagé dans une négociation avec l'État, Roux de Bézieux hausse le ton pour que le gouvernement prenne en compte les intérêts des plus grandes entreprises. Et

il sait très bien que le gouvernement saura être réceptif, comme il l'a montré avec Air France par exemple qui a déjà obtenu la prise en charge du chômage partiel jusqu'en décembre. Cela n'a pas empêché ce groupe d'annoncer en même temps entre 6 000 et 10 000 licenciements, démontrant ainsi que les mesures gouvernementales d'aides aux entreprises ne sont pas destinées à protéger les travailleurs du chômage.

Les entreprises du Cac 40, qui ont réalisé 87 milliards de profits en 2018, et

80 milliards en 2019, auraient tout à fait les moyens de financer le maintien intégral des emplois et des salaires. Mais pour maintenir la fortune de leurs actionnaires, elles continueront à réclamer le plus possible d'argent public. Et si le gouvernement et les représentants patronaux se disputent sur la façon de répartir l'aide publique, ils s'entendent pour mener la guerre aux travailleurs afin de leur faire payer la crise, par la diminution des revenus ou par le chômage, partiel ou total.

Hélène Comte

## Emploi: l'intérim sinistré

Le 7 mai, l'Insee publiait une statistique provisoire sur l'évolution de l'emploi privé en France au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, s'arrêtant donc au 31 mars, soit deux semaines après le début du confinement.

453 200 emplois du privé auraient été détruits en France pendant cette période, dont 437 900 dans les services marchands (ce qui exclut les services à but non lucratif, associatifs et autres). C'est quasiment deux fois plus que le nombre de demandeurs d'emplois supplémentaires relevés pour les quinze derniers jours de mars par Pôle emploi, ce qui était déjà un record.

Les premiers touchés sont les travailleurs en intérim, dont 291 000 auraient perdu leur emploi « en quelques jours » selon les déclarations des dirigeants d'Adecco, la première entreprise mondiale dans le secteur. Et bien évidemment, les chiffres à venir pour le mois d'avril seront encore plus catastrophiques, ils incluront tous les contrats à durée déterminée, les CDD, qui seront venus à échéance dans cette période. Sans surprise, les plus touchés par cette première saignée sont les travailleurs de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics.

C'est toute une partie de la classe ouvrière qui, par ordre des capitalistes, vient ainsi de se voir priver

d'emploi, de salaire et pour une bonne part de toute rémunération. Ceux qui étaient en contrat précaire ne toucheront pas de chômage partiel. Quant aux indemnités qu'ils pourraient toucher, l'incertitude règne encore. Si le gouvernement a bien demandé de prolonger les indemnités servies par Pôle emploi aux salariés indemnisés arrivant en fin de droits – sans qu'on sache pour combien de temps – qu'en sera-t-il pour les nouveaux inscrits? Quel sera le nombre de mois d'activité requis pour toucher ces indemnités?

Les attaques qui ont commencé sur les emplois en annoncent d'autres. Tout laisse prévoir une explosion des licenciements, et une attaque aggravée sur l'emploi et les conditions de travail de la part du patronat. La classe ouvrière aura besoin de toutes ses forces pour y faire face. Elle aura besoin de son unité, en balayant toutes les divisions, pour mettre en échec l'offensive patronale et imposer la sauvegarde de ses intérêts vitaux à commencer par l'interdiction des licenciements quelle que soit leur forme.

Paul Sorel

## Licenciements: l'épidémie qui s'annonce

Si d'ores et déjà des centaines de milliers d'intérimaires, de CDD, de précaires et de salariés de petites entreprises ont été licenciés, bien des plans de licenciements collectifs, voire de fermeture pure et simple, se préparent aussi dans de nombreux secteurs et de grands groupes.

Cité par le *Journal du Dimanche*, le président du groupe Alpha, spécialisé dans le conseil aux entreprises, indique qu'une « vague de PSE est en préparation ». Une autre spécialiste de ces plans de licenciements (« Plans de sauvegarde de l'emploi ») indique que les cabinets de conseil en restructuration sont « pris d'assaut » par les employeurs et « croulent sous les demandes ».

Sans surprise, nombre d'entre eux ne sont que des plans orchestrés de longue date et destinés à augmenter la productivité ou à libérer des capitaux pour aller dans des secteurs ou des placements plus rentables. « L'effet d'aubaine joue, le Covid sert de voiture-balai », indique cette responsable.

D'autres frappent des secteurs ou des entreprises soudainement touchés

par la crise économique, à laquelle le coronavirus a servi de détonateur. De nombreuses entreprises sous-traitantes par exemple, dans le domaine de l'aéronautique, de l'automobile, du tourisme ont vu leurs

commandes chuter et préparent de tels plans. Quelle que soit l'accumulation de profits et de dividendes dans la période précédente, le premier réflexe patronal en cas de mévente, réelle ou supposée, est de licencier préventivement. Les prétendus « premiers de cordée » s'empressent, d'un coup de pied, d'envoyer par le fond ceux qui les portaient sur les épaules.

Christian Bernac





Lors d'une précédente mouture d'union de la gauche.

## “Monde d'après” : le parfum des vieilles alliances

Une nouvelle tribune s'est jointe, mercredi 13 mai, aux nombreux appels, manifestes et autres proclamations déjà existants, qui appellent à un « monde d'après » différent du « monde d'avant ».

Ce nouveau texte, « *Au cœur de la crise, construisons l'avenir* », est présenté comme émanant à la fois du monde politique, culturel, associatif et syndical. Les signataires précisent qu'ils s'engagent à titre personnel pour préparer l'avenir en réunissant « toutes les énergies disponibles » afin d'aboutir à un grand événement qui serait une « convention du monde commun ».

Si le texte évite toute référence aux partis politiques ou aux échéances électorales, c'est bien sûr en pensant aux futures alliances à conclure que beaucoup l'ont signé. Côté Parti communiste, on y retrouve entre autres Ian Brossat et Pierre Laurent, tandis que le Parti socialiste et ses différentes déclinaisons social-démocrates y sont représentés par d'anciennes

ministres comme Aurélie Filipetti ou Najat Valaud-Belkacem, mais aussi Olivier Faure et Raphaël Glucksmann, auxquels s'ajoutent bien évidemment les écologistes dans toute leur diversité, de Yannick Jadot à Cécile Duflot en passant par Corinne Lepage.

Autant dire que de la part de ce concert de réformistes, il ne fallait pas s'attendre à une proclamation révolutionnaire. Le texte reprend les ingrédients des unions de la gauche précédentes, en les adaptant au goût du jour. On y trouve une grosse dose d'écologie, avec condamnation du productivisme et transition écologique nécessaire, tout en affirmant une « nécessité de transformations économiques et sociales trop longtemps différées ».

L'appel revendique l'instauration d'un état

d'urgence sociale, la valorisation des « travailleurs de l'aube et du soir », l'amélioration des conditions d'habitat, de santé, d'éducation, etc. Mais si une phrase d'introduction parle « *d'offensive résolue contre les politiques dominantes et le capitalisme financier* », c'est pour mieux l'oublier ensuite, puisqu'il n'est jamais question de remettre en cause la domination de la bourgeoisie sur la société. Tout juste est-il évoqué de soumettre aux directions des entreprises « *l'impératif d'y faire entrer la démocratie en associant réellement les salariés à leur stratégie* », comme s'il était possible à coup de discussions, de concilier les intérêts des travailleurs et ceux des capitalistes !

Les travailleurs n'ont rien à attendre de ces personnalités qui, tout en affirmant que « nous ne sommes pas condamnés à subir », ne proposent rien pour lutter contre les responsables de la crise économique et sociale.

Nadia Cantale

## Discours présidentiels : un coup dans l'Aisne

Dimanche 17 mai Macron était à Montcornet, dans l'Aisne, pour l'anniversaire de la bataille qui s'y est déroulée en 1940. Cet épisode militaire est à la légende gaulliste ce que la pâture de Domrémy est à celle de Jeanne d'Arc, le lieu où tout a commencé.

En effet, raconte le général dans ses mémoires, c'est là et à la lumière de la défaite qui allait suivre, qu'il eut la révélation de ce qu'il fallait faire pour sauver la France.

C'est là, ajoute Macron 80 ans plus tard, que de Gaulle a rencontré son destin. Et le président d'enfiler les phrases grandiloquentes, de sous-entendre pesamment que la lutte contre le Covid-19 s'inspire du grand exemple de la lutte

contre l'envahisseur, d'invoquer l'esprit de résistance, etc.

La pièce a déjà été jouée mille fois par bien des politiciens, à commencer par de Gaulle lui-même qui a usé le rôle après l'avoir créé. Aujourd'hui tous les partis qui prétendent à la gestion des affaires publiques, du PCF au RN, se réclament du gaullisme ou au moins d'une époque du gaullisme. C'est pourquoi le discours de Macron a suscité une

série de réactions de ses concurrents, affirmant leur bon droit à se réclamer du général et le peu de titres du président actuel pour le faire.

Ces querelles de cours d'école autour des morceaux de la vraie croix de Lorraine sont tout ce que le personnel politique actuel a à offrir. Cette bouillie patriotique est censée séduire telle ou telle partie de l'électorat. Quant aux travailleurs, elle aura du mal à leur faire avaler les centaines de milliards offerts au grand patronat et qu'on leur demandera ensuite de payer.

Paul Galois

## LREM : députés dépités

Mardi 19 mai une vingtaine de députés, pour la plupart macronistes ou ex-macronistes, devaient former un nouveau groupe à l'Assemblée.

L'intitulé du nouvel ensemble, Écologie, Démocratie et Solidarité, ne renseigne absolument pas sur un éventuel programme politique. Mais il n'y a probablement rien à dire sur ce terrain si ce n'est que tous les politiciens sont désormais écologistes, que tous se sont toujours prétendus démocrates et que la solidarité proclamée n'a jamais fait de mal à personne. Quand on vient d'un parti lancé comme une marque de lessive et sobrement intitulé En Marche, aucun mot creux ne peut effrayer.

Le fond de l'affaire est assez banal. Beaucoup espéraient faire carrière en prenant la roue de Macron, mais cherchent désormais un autre leader pour la prochaine saison, voilà tout. En revanche, ces départs font que le groupe des députés de LREM perd la majorité absolue. Ils devront désormais compter sur leurs alliés.

Cela n'empêchera pas le président et son gouvernement de faire passer les lois qu'ils jugent nécessaires au bon déroulement des affaires des possédants, soit en trouvant une majorité de circonstance, soit en se passant de l'avis des parlementaires comme la Constitution en fournit maintes possibilités.

Ces défections n'en sont pas moins le signe d'un affaiblissement politique de Macron, puisqu'il n'arrive pas à convaincre ses propres députés qu'il peut leur offrir un avenir. Leur attitude, le fait qu'ils préfèrent aller chercher fortune ailleurs, illustre à sa façon qu'ils ressentent au sein de la population le désaveu de la politique présidentielle, le rejet même que suscite sa personne. Il ne leur suffira pas de prendre leurs distances d'avec Macron pour ne pas être atteints.

P. G.



En mai 2018 à Versailles, les députés LREM encore tout sourire.

## 40 dans la rue, c'est interdit, mais 400 dans une usine, c'est bien ?

Une quarantaine de manifestants se sont retrouvés colonne Merten à Metz le 11 mai pour « exprimer la gratitude aux personnels de première ligne ». C'était à l'appel des Gilets jaunes et de militants politiques et syndicaux.

Leur identité a été relevée et ils devraient recevoir chacun un PV de 135 euros. Selon la police nationale, « ces personnes

se mettent en danger et mettent en danger les personnels tenus d'encadrer et de disperser ce type de regroupement ».

On attend avec impatience l'intervention des CRS contre les patrons qui ouvrent les usines où s'entassent des centaines de travailleurs sans les mesures de sécurité nécessaires...

Correspondant LO

## Déconfinement: l'épidémie recule-t-elle vraiment?

**Le nombre de nouveaux patients atteints par le Covid-19 et le nombre de malades en réanimation continue actuellement de diminuer. L'activité habituelle redémarre peu à peu.**

Le personnel des hôpitaux souffle donc un peu malgré l'inquiétude sur le futur, avec le retour des nombreux malades qui n'ont pu être soignés ces dernières semaines et la volonté manifeste des directions d'hôpitaux de reprendre une logique de soins à l'économie.

Pourtant, ce n'est qu'après plusieurs jours que l'on pourra véritablement apprécier si le

déconfinement entraîne un léger sursaut ou une remontée plus forte de l'épidémie. Le ministre de la Santé parle maintenant de clusters, c'est-à-dire de regroupements de cas et dit en avoir repéré 25 depuis le 11 mai.

Ce nombre est pour l'instant réduit et Olivier Véran se vante de pouvoir le traiter sans problème. Il évoque le chiffre de 50 000 tests par jour. Un simple calcul

permet d'évaluer que c'est seulement la moitié des 700 000 tests par semaine promis avant le 11 mai. Certains de ces clusters sont tout de même inquiétants par leur taille, notamment dans deux abattoirs près d'Orléans et de Saint-Brieuc où plus de 100 personnes ont été testées positives.

Le socle des brigades sanitaires devait être constitué par des employés de la Sécurité sociale mais rien n'est prévu pour les remplacer sur leur travail habituel et le gouvernement ne parvient probablement pas

à trouver suffisamment de volontaires. On ne peut donc dire si le nombre réduit de cas positifs durant la première semaine du déconfinement est dû à un recul de

l'épidémie ou à l'incapacité persistante, par manque de moyens humains et matériels, de procéder aux tests nécessaires.

Jean Pollus

## Du Covid-19 à la crise de 2020: les inégalités hommes-femmes se creusent

**Le confinement et la situation de pandémie, comme toutes les crises, tendent à accentuer les inégalités de la société et les inégalités entre hommes et femmes ne sont pas épargnées.**

En 2019, un institut européen mesurait qu'en France 87,4% des femmes en couple avec enfants consacraient au moins une heure par jour à la cuisine et au ménage, contre 25,5% des hommes dans la même situation. La pandémie n'a pas amélioré les choses. Mais ses conséquences se sont aussi particulièrement fait sentir pour les mères célibataires. Elles représentent 83% des parents isolés. Pendant la pandémie, 430 000 familles monoparentales, donc une majorité de femmes, ont sollicité un arrêt de travail pour pouvoir garder les enfants à domicile. Pour celles en télétravail, la situation a été encore plus compliquée.

Pour la suite et la crise qui menace, la reprise devrait être encore plus difficile pour les femmes. En 2008, ce sont les secteurs de l'industrie et du bâtiment, plus masculins, qui ont été les plus touchés. Cette fois, le secteur des services, plus féminin, est davantage menacé. Déjà, les femmes occupant 70% des emplois dans le secteur de la santé, elles ont été plus exposées au virus. Quant aux secteurs où le déconfinement n'est pas encore effectif comme le tourisme, l'hôtellerie-restauration ou la vente, la

place des femmes y est aussi importante. Elles représentent 84% des emplois dans l'hôtellerie et 57% dans les cafés-restaurants, 64% dans la vente.

En temps dits normaux, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes et elles ont toujours plus de mal qu'eux à retrouver un emploi, notamment du fait de responsabilités familiales plus fortes. En outre, les politiques d'austérité qui ont suivi 2008 ont entraîné un délabrement des services publics, ce qui a freiné l'emploi des femmes, dans des secteurs comme celui de la petite enfance.

Pour les mêmes raisons, les femmes sont plus que les hommes en travail à temps partiel ou à la maison. En Europe cette situation concerne une femme sur dix, contre un homme sur cent. Et cet écart pourrait se creuser si la crise des Ehpad, révélée par le Covid, amenait plus de familles à choisir l'aide à domicile. Actuellement, en France, 33% des femmes de 50 à 64 ans aident une personne âgée à domicile contre 20% d'hommes.

La crise pèse sur les plus opprimés et donc sur les femmes.

Jacques Fontenoy

## Médecins: une pénurie organisée

**La crise sanitaire a révélé la situation dramatique des hôpitaux, des Ehpad et aussi le manque criant de personnel de santé, médecins, infirmières, etc. Mais en ce qui concerne le nombre de médecins formés, les chiffres annoncés pour 2020 n'augurent rien de bon.**

En 2020, les chiffres du numerus clausus seront quasiment les mêmes qu'en 2019, avec seulement 46 places de plus en médecine et donc 9 361 postes ouverts au concours. Le numerus clausus est imposé par le biais du concours instauré en 1971 à la fin de la première année des études médicales pour limiter le nombre de médecins formés chaque année. L'objectif, double, était alors de limiter les dépenses médicales

et d'accorder aux médecins en poste la garantie d'une clientèle nombreuse. Lors du premier concours en 1972, 8 588 postes avaient été ouverts. Près de 50 ans après, on forme tout juste 700 médecins de plus alors que la population a augmenté de 15 millions. On a d'ailleurs vu encore pire, car entre 1984 et 2002, le numerus clausus autorisait moins de 5 000 médecins par an, l'année « noire » étant 1993 avec

3 500 médecins formés.

En cinquante ans on a vu l'extension des déserts médicaux, les difficultés croissantes pour obtenir des rendez-vous avec des médecins spécialisés. On a vu aussi l'explosion des dépassements d'honoraires et le développement d'une médecine à deux vitesses. Et ce n'est pas la suppression du numerus clausus prévue en 2020 qui augure bien de l'avenir, car on ne sait rien encore du nouveau système de sélection.

Aujourd'hui le gouvernement dit vouloir revenir sur des années d'erreurs, mais il continue à organiser la pénurie de médecins.

Cédric Duval

## La Réunion: les masques non certifiés risquent de rester... confinés

**Face à la défaillance du gouvernement, nombreuses ont été les associations ou les personnes à se lancer dans la fabrication de masques faits maison pour répondre en partie aux besoins des agents hospitaliers et de la population.**

Même avec une efficacité inférieure à celle des masques FFP2 et FFP3, ces masques en tissu ont été les bienvenus et leur production a été encouragée par les soignants et soutenue par les collectivités locales.

Aujourd'hui, après le confinement, ces masques ne peuvent plus être vendus sans certification.



Mais voilà, cette certification coûte entre 1 110 et 2 280 euros, que ne pourront pas déboursier les couturières et les couturiers qui se sont mis à l'ouvrage jusqu'à maintenant.

En revanche, les grandes surfaces qui, comme par hasard, se sont mises à importer des masques par milliers,

n'auront, elles, aucune difficulté à obtenir la certification des leurs.

Dans cette société où l'argent est roi, tout est organisé pour que les gros évincent les petits de tout marché solvable, même de courte durée. Le capitalisme est, lui, certifié nuisible!

Correspondant LO



## Sanofi : priorité aux profits

Paul Hudson, le directeur général de Sanofi, a déclenché un tollé en annonçant que si un vaccin contre le Covid-19 était mis au point, il serait prioritairement commercialisé aux États-Unis, car l'État américain a « pris un risque avant les autres pour financer les recherches. » En clair, il a versé d'avance 400 millions d'euros au groupe pharmaceutique.

Si ses origines sont en partie françaises, Sanofi est aujourd'hui une multinationale, qui répartit sa production dans 32 pays. Sur les 100 000 salariés du groupe, 25 000 travaillent en France, et 12 000 aux États-Unis. Quant aux onze usines prévues pour produire le futur vaccin, trois seulement sont en France.

Comme l'avaient déjà montré les rivalités entre les États pour acquérir masques et tests, dans la jungle capitaliste, la lutte contre la pandémie est une occasion supplémentaire de faire monter les enchères et de vendre au plus offrant. Sa taille permet à Sanofi de mettre en concurrence les États : qui paye le plus aura davantage de chances d'obtenir le futur vaccin le premier, voire de l'obtenir tout court. La petite phrase du directeur général de Sanofi est donc une façon de demander à la France et à l'Union Européenne

de mettre encore une fois la main à la poche, s'ils veulent jouer dans la même cour que les États-Unis. Les capitalistes du médicament et les autres spéculent ainsi sur la vie de millions d'êtres humains. Qu'importe si la maladie fait des ravages pourvu qu'ils y trouvent leur compte.

La découverte d'un nouveau vaccin promet de rapporter gros et exacerbe d'autant plus la concurrence entre les groupes pharmaceutiques que les investissements de départ sont lourds. Raison de plus pour Sanofi et ses pairs de les faire prendre en charge par les États qui le veulent bien, et donc de renforcer leur pression sur ces derniers.

Concernant la lutte contre une pandémie mortelle, c'est évidemment scandaleux, d'autant que Sanofi a perçu en dix ans plus de 1,5 milliard d'euros de l'État français, et que 80% de son chiffre d'affaires dans



Un service de fabrication des vaccins chez Sanofi.

le pays vient des remboursements de l'Assurance maladie. Cela ne l'a d'ailleurs jamais empêché de supprimer des milliers d'emplois et ce avec le soutien de tous les gouvernements.

Fustiger pour autant la « trahison » de ce fleuron de l'industrie française que serait Sanofi et estimer, comme Xavier Bertrand, « impensable qu'une entreprise qui a son siège en France et qui bénéficie du crédit impôt recherche délivre un vaccin aux États-Unis avant nous », n'en relève pas moins d'un chauvinisme imbécile. Sans compter que c'est d'une tartuferie sans nom. Comme si les médicaments n'étaient pas fabriqués, comme toutes les productions industrielles, d'abord et avant tout pour

être vendus.

Produire un vaccin contre le Covid-19 serait nécessaire à toute l'humanité. Le réserver prioritairement aux États qui peuvent l'acheter est criminel, quand bien même l'État prioritaire serait la France.

Et qui aura la priorité ? Aux États-Unis, les premiers vaccinés ne seront certainement pas les millions de sans-abri que la pandémie met encore davantage en danger, mais ceux qui auront les moyens de payer, cher, le vaccin. Pour les autres, il faudra attendre, sans doute longtemps, que l'État américain daigne, ou pas, s'occuper d'eux. Ce ne sera pas vraiment différent en France, même si les vaccins seront vraisemblablement

davantage remboursés. Quant aux populations des pays pauvres qui, bien souvent, ne peuvent déjà pas accéder aux vaccins existants, elles devront continuer à vivre, et à mourir, avec le Covid-19.

Le lendemain de la petite phrase de Paul Hudson, le président de Sanofi, Serge Weinberg, nuancit ses propos à la télévision française et affirmait à ceux qui voulaient bien le croire, que Sanofi faisait tout pour que les vaccins soient un « bien commun accessible à la majorité de la population »... tout en écartant l'idée même de les rendre gratuits. Il ne va tout de même pas tuer la poule aux œufs d'or avant même qu'elle ne commence à pondre.

Jacques Le Gall

## Presstalis : salariés, kiosquiers, lecteurs sacrifiés

Le 15 mai, le tribunal de commerce de Paris a placé Presstalis, premier distributeur de presse du pays, en redressement judiciaire et fermé des filiales en province. Sur 910 postes, 645 seraient supprimés en conséquence, majoritairement en province. Des salariés ont déclenché le 11 mai une grève contre ces suppressions d'emplois.

Le tribunal a retenu le plan de « sauvetage » plébiscité par la direction de l'entreprise et a refusé le délai demandé par les militants CGT. Ce plan, proposé par les grands quotidiens nationaux, vise à soutenir ce réseau de distribution comme la corde soutient le pendu.

Il n'a aucune considération pour le devenir des travailleurs qui seraient licenciés, un tiers des effectifs au siège à Paris et dans les activités de groupage distribuées à Bobigny et la totalité des effectifs des filiales en province. Ses concepteurs, grands quotidiens de la presse bourgeoise et PDG de Presstalis, n'ont pas plus de considération pour les 22 000 marchands, en particulier les petits kiosquiers. Ceux-ci n'ont guère le choix de ce qui leur est livré et ne gagnent pas leur

vie avec les quotidiens papier, qui demandent beaucoup de manutention et sont peu rémunérateurs. Le plan n'en a pas non plus pour les lecteurs, qui sont priés de se contenter de ce qu'on leur propose ou d'aller voir sur Internet, ce que beaucoup font déjà par commodité ou obligation.

Presstalis, qui a succédé aux NMPP (Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne) il y a plus de dix ans, héritait d'un système coopératif de distribution mutualisée, mis en place à la fin de la Deuxième Guerre mondiale et dans lequel les plus gros payaient un peu pour les plus petits afin que la presse, toute la presse, soit à disposition des lecteurs jusque dans le plus petit village disposant d'un vendeur de journaux. Les groupes capitalistes éditeurs n'ont eu de cesse de



Mauvais approvisionnement des kiosques suite aux difficultés de Presstalis.

remettre en cause ce système, car pour leur rentabilité, ils ne supportaient pas la mutualisation. C'était de leur point de vue payer pour les petites publications sans moyens, souvent d'opinion peu appréciée des magnats de la presse, comme, entre autres, *Lutte ouvrière* qui fut longtemps distribuée par ce canal, avant que le coût n'en devienne exorbitant.

Outre la liberté de lire

ce qu'on veut, sans coût supplémentaire, les actionnaires de Presstalis, éditeurs des grands quotidiens et magazines à gros tirage, ont sacrifié au passage des milliers d'emplois de travailleurs qui se sont battus pour ne pas être jetés à la rue d'abord, puis pour arracher un accompagnement. Le soutien de l'État, de moins en moins généreux, se résume désormais à un

prêt de 35 millions d'euros.

La solution serait de faire payer les grands groupes de presse – comme l'Opinion, La Provence, Artemis, etc. – et les Arnault, Niel, Bolloré, etc., qui les possèdent et débordent de richesses. Ce n'est évidemment pas sur le tribunal de commerce ni sur les représentants de l'État qu'il faudra compter pour cela.

Viviane Lafont

## Première ligne : bas salaires, grands discours

La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a annoncé une conférence avec les représentants des branches professionnelles qui emploient « les caissiers et caissières, les manutentionnaires, les chauffeurs livreurs, les éboueurs », en somme tous ceux qui se trouvent « en première ligne » face à l'épidémie de coronavirus.

Depuis le début de la crise sanitaire, Macron a multiplié les hommages à ces travailleurs dont il a fait mine de découvrir le rôle essentiel. Au bout de deux mois de discours creux, comme il faut avoir l'air de faire quelque chose, le gouvernement a donc fini par annoncer une réunion pour regarder comment « prendre en compte ces métiers qui ont besoin d'être revalorisés ».

Il n'est toutefois même

pas sûr que la conférence ait lieu tant le patronat freine des quatre fers. Ce n'est pas étonnant ! Si les caissiers et l'ensemble des travailleurs de la grande et moyenne distribution ont des salaires avoisinant le smic, et encore, et connaissent toutes les formes de contrats précaires, c'est bien parce que les patrons du secteur, Leclerc, Carrefour, Auchan et autres, l'ont voulu ainsi, pour augmenter leurs profits.



Il en est de même dans toutes les branches, à commencer par le tri des déchets ou le nettoyage. Le Medef a d'ailleurs déjà pris prétexte de la crise pour écarter toute idée d'augmentation de salaire, prétendant, sans rire, que les minima avaient déjà augmenté dans les secteurs concernés.

Quant à Pénicaud elle-même, après avoir permis au patronat de faire quasiment ce qu'il veut et réduit les protections des travailleurs comme peau de chagrin, elle a précisé qu'il n'était pas question d'augmenter le smic. Autant dire que si réunion il y a, on y discutera de tout, sauf des

questions essentielles pour les travailleurs.

La crise a mis en évidence, s'il en était besoin, que sans les travailleurs rien ne fonctionnait. Là est la force qu'ils devront utiliser contre le gouvernement et le patronat pour changer leur sort.

Jacques Le Gall

## Tourisme : saisonniers sans revenu

Le confinement et sa levée encore partielle ont de lourdes conséquences pour tous ceux qui parvenaient à vivre en travaillant pendant la saison touristique. 90% des travailleurs saisonniers ont vu leur contrat ajourné ou annulé.

Dans une région comme la Nouvelle-Aquitaine, ces emplois représentent environ 150 000 personnes. Personne ne sait quand

les cafés et les restaurants pourront rouvrir, quels spectacles auront lieu et dans quelles conditions, quelle pourra être

la capacité d'accueil des campings, s'ils seront ouverts... Toutes ces incertitudes conduisent les patrons de ces secteurs ou les employeurs publics à réduire leurs projets de recrutement.

En plus de cette situation, déjà catastrophique, un certain nombre de ces

salariés n'auront plus droit à une indemnisation chômage puisque le gouvernement exige, depuis le mois de novembre 2019, six mois de travail sur les 24 derniers pour pouvoir ouvrir des droits. Ces travailleurs ne sont pas responsables de la propagation du virus, ils n'ont pas

à en faire les frais, d'autant que la crise qu'elle a provoquée n'est pas une fatalité mais une conséquence de la politique présente et passée des gouvernements, de leur imprévoyance et de l'état d'impréparation dans lequel ils ont laissé les services de santé.

Inès Rabah

## Agriculture : travailleurs surexploités



Récolte de courgettes.

Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a prévu que des dérogations supplémentaires seraient accordées aux travailleurs saisonniers agricoles pour franchir les frontières et venir travailler en France.

Dès le début du confinement, les agriculteurs avaient tiré la sonnette d'alarme en réclamant de l'aide, en particulier pour leurs exploitations maraîchères, arboricoles ou viticoles. Le 24 mars, le ministre de l'Agriculture appelait tous les travailleurs sans

activité ou en chômage partiel à rejoindre « la grande armée de l'Agriculture française » !

Cet appel martial mettait en lumière à quel point le travail des saisonniers agricoles étrangers, originaires du Maghreb ou des pays de l'Est qui constituent

le tiers de la main-d'œuvre saisonnière, est essentiel à l'agriculture française. Plus de 240 000 personnes se sont inscrites, environ 3 000 ont trouvé de l'embauche.

Cela n'a résolu ni le problème des agriculteurs ni celui des employés. Certains nouveaux saisonniers ne voulaient du travail que pour quelques semaines et non quelques mois. D'autres ont jeté l'éponge devant les conditions de travail.

Les saisonniers accomplissent les tâches les plus pénibles et répétitives, comme le ramassage ou la cueillette, qui exposent en permanence à des troubles musculo-squelettiques. Le travail agricole, c'est aussi se retrouver dans des serres par 40 ou 50 degrés, s'exposer à des produits phytosanitaires, côtoyer des engins agricoles parfois dangereux. Cela ne s'improvise pas et même, comme le rappelle un cultivateur, il faut un tour de main pour cueillir des fraises et les mettre en barquette : avec

les cadences cela n'a rien à envier aux usines de production. Un agriculteur se souvient avec émotion d'une travailleuse polonaise qui pouvait ramasser jusqu'à 60 kg de fraises par heure. Cela donne une idée de ce que recherchent certains employeurs.

Tous ne disent pas crûment qu'ils attendent le retour des saisonniers migrants parce qu'ils ne sont plus rentables. Tous ne font pas la une des journaux pour avoir hébergé des saisonniers dans des conditions indignes. Un saisonnier reconnaît que les 1 000

à 1 500 euros représentent trois fois ce qu'il gagnerait en Pologne, preuve que les salaires y sont bas mais pas que ceux de France seraient décents !

Le contrat saisonnier agricole, ce smic sans indemnité de précarité pour des semaines de travail théoriques de 48 heures, mais plus souvent de 72 heures est, comme le dénonce un inspecteur du travail, « un CDD au rabais », une exploitation scandaleuse mais parfaitement légale, mise cette fois en lumière par l'épisode du confinement.

Sylvie Maréchal

### Payer son loyer ou manger

Beaucoup de locataires des HLM de Seine-Saint-Denis n'ont pas pu payer leur loyer d'avril. Il y a souvent des retards, mais là, leur nombre a bondi.

C'est que de nombreux locataires n'ont plus ni travail ni salaire.

Dans les quartiers et les cités, où les files s'allongent lors des distributions alimentaires, il faut souvent choisir entre manger et payer son loyer.

Quant à l'État, il a choisi, lui, entre ces travailleurs en détresse et ses amis de la bourgeoisie.

## Brésil : le virus Bolsonaro

**Vendredi 15 mai, le ministre brésilien de la Santé Nelson Teich a démissionné, moins d'un mois après son prédécesseur et pour les mêmes raisons : le président Bolsonaro ne veut pas entendre parler de la « tyrannie » du confinement, il prêche d'exemple en multipliant les bains de foule et préconise de traiter les malades avec la chloroquine.**

La pandémie a pourtant déjà tué plus de 16 000 personnes dans le pays, du moins officiellement. Et il faut sans doute multiplier ce chiffre pour s'approcher de la vérité. Le système de santé est dans un tel état de délabrement qu'une fraction seulement des malades sont soignés ou même recensés. Le dévouement des travailleurs des hôpitaux ne peut suppléer à tout, pas plus que les mesures de confinement décrétées tardivement pour leur État

par certains gouverneurs. La mairie de Sao Paulo, la plus grande ville et le centre de l'épidémie, a fait creuser préventivement 13 000 tombes. À Manaus, en Amazonie, c'est au bulldozer qu'on creuse les fosses communes. Sans surprise, les quartiers populaires sont les plus frappés : à Rio, les quartiers ouvriers de l'ouest le sont cinq fois plus que les quartiers chics de la zone sud, ceux des plages de Copacabana ou Ipanema. Bolsonaro n'a rien

perdu de son arrogance, mais il semble affaibli politiquement. Outre ses ministres de la Santé successifs, son ministre de la Justice, Moro, a démissionné fin avril. Cet ex-juge de Curitiba, champion de la lutte contre la corruption et responsable de la condamnation et de l'emprisonnement de Lula, était un des poids lourds du gouvernement. Un autre de ces poids lourds, le ministre de l'Économie Guedes, manifeste des états d'âme. Les caciques de la droite tirent à boulets rouges sur le président. L'ex-président Cardoso lui conseille de démissionner avant d'être destitué. Le gouverneur de Sao Paulo, Doria, répète que le pays est frappé par deux virus : le Covid et Bolsonaro.



Cimetière à Manaus.

Ces personnalités critiquent l'attitude de Bolsonaro face au Covid, mais pas sa politique économique, toute au service de la bourgeoisie. Le 1<sup>er</sup> avril, celui-ci a publié un décret exemptant largement les patrons d'impôt et

autorisant les baisses de salaire et les suspensions de contrats de travail. Il annonce qu'il va maintenant proposer à l'Assemblée de transformer ce décret en loi. Le « jour d'après », tel qu'il le prépare, ce sera pire qu'aujourd'hui.

Vincent Gelas

## Espagne : un pacte "social" pour la défense des profiteurs

**En Espagne, le gouvernement, la CEOE (le Medef espagnol) et les deux principaux syndicats de salariés, Commissions Ouvrières et UGT, viennent de signer un accord intitulé « pacte social pour la défense de l'emploi ».**

Grâce à cet accord, le patronat va économiser pour juin les versements de salaires qui vont être payés par l'État et il ne paiera pas une bonne partie des cotisations sociales.

Si ce « pacte social » organise le chômage partiel, il n'annule pas la réforme du travail, une réforme mise en place par la droite et qui facilite les licenciements à bas coût. Il n'interdit ni les plans de licenciements ni les licenciements individuels.

En fait ce sont surtout les travailleurs qui payeront la facture de cet accord. Tout d'abord dans leur vie quotidienne, en étant en première ligne de la pandémie, avec des services publics et de santé encore plus dégradés comme l'a illustré la catastrophe sanitaire dans les

maisons de retraite.

À cela s'ajoute l'augmentation des prix. Ceux des produits de base (le « panier de la ménagère ») ont augmenté de 4,1 % par rapport au mois d'avril 2019.

Et puis partout règnent la menace du chômage, la crainte de se trouver dans ce que l'on appelle « les queues de la faim » dont on peut voir des images à Madrid, à Barcelone et dans toute l'Espagne.

On lit également dans le pacte social que les travailleurs peuvent être licenciés définitivement et sans frais s'il existe un « risque de procédure d'insolvabilité ». Il sera aussi possible de licencier, sans que les patrons remboursent des exonérations fiscales pour ceux qui sont en contrats temporaires. Et il pourra aussi y avoir les



Attente pour une distribution de nourriture.

licenciements dits disciplinaires visant par exemple des travailleurs indociles...

Le gouvernement ose parler d'un « accord équilibré » qui profiterait « aux employeurs mais aussi aux travailleurs ». Le recours au

chômage partiel, le revenu minimum mis en place fin mai, toutes mesures que la droite défend aussi, seraient les concessions qui équilibrent l'accord. En réalité, il prévoit surtout la remise en route de la machine à

profit ! Le gouvernement veut garantir le fonctionnement des grandes entreprises et des banques et leurs plus-values. C'est ce qu'il appelle « la reconstruction économique ».

Jacques Muller

## Iran : une condamnation inique

**Le 16 mai, son avocat a annoncé la condamnation de la chercheuse franco-iranienne Fariba Adelkhah à cinq ans de prison pour « collusion en vue d'attenter à la sûreté nationale », et un an pour « propagande contre le système » politique de la République islamique iranienne.**

Depuis son arrestation en juin 2019 en Iran, Fariba Adelkhah se bat contre ces accusations et sa détention. Elle a en particulier mené une grève de la faim de décembre 2019 jusqu'en février dernier.

Roland Marchal, cher-

cheur comme elle au Centre de Recherches internationales (CERI) à Paris, qui avait été arrêté en même temps qu'elle, a été libéré fin mars, après neuf mois de détention. C'est très probablement le résultat d'un échange contre un ingénieur iranien détenu

en France et menacé d'extradition vers les États-Unis. Il était accusé d'avoir cherché à exporter du matériel technologique, malgré l'embargo américain contre Téhéran.

« Le but de l'Iran est de manière générale l'échange des prisonniers comme Fariba Adelkhah contre les citoyens iraniens détenus à l'étranger », explique un connaisseur en Iran des dossiers politico-sécuritaires, cité par le journal *Le Monde*. En décembre 2019, le ministre iranien des

Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, avait en effet proposé aux États-Unis que les deux pays se livrent à un échange de prisonniers.

Cette condamnation rappelle quelle chape de plomb pèse sur la population iranienne, en particulier sur tous ceux et toutes celles qui critiquent le régime ou sont soupçonnés de le faire. Mais elle rappelle aussi le contexte de tensions entre le régime et les États-Unis depuis la décision de Trump

en 2018 de se retirer de l'accord sur le nucléaire et d'imposer un embargo à l'Iran. Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a comme il se doit dénoncé cette condamnation, mais les tractations diplomatiques se poursuivent en coulisse.

Fariba Adelkhah fait les frais de cette épreuve de force entre l'impérialisme américain, son intermédiaire français, et le régime iranien.

Aline Rétesse

## Inde : crise sanitaire et colère ouvrière

Cet article est traduit d'une correspondance d'Inde parue en anglais dans le mensuel trotskyste *Workers' Fight* (n° 113, 14 mai 2020), édité par nos camarades britanniques (UCI - Grande-Bretagne)

Alors que la politique du Premier ministre Modi vis-à-vis du coronavirus continue de causer un énorme chaos social, il a néanmoins déclaré lors d'une réunion récente des ministres en chef des différents États: «*Nous pouvons transformer cette crise en opportunité*». Son gouvernement s'est chargé d'éliminer des éléments du droit du travail. Cinq États, dont les économies redémarrent, ont allongé la durée du travail de 8 heures à 12 heures hebdomadaires. La Chambre de commerce du Gujarat a demandé l'interdiction de former des syndicats. Le gouvernement de l'Uttar Pradesh a déjà suspendu pour trois ans trente-cinq des trente-huit lois du Code du travail.

Quant aux plus de 100 millions de travailleurs venus des campagnes coincés par le confinement, à plusieurs centaines de kilomètres de leur village, la plupart n'ont pas reçu de salaire depuis deux ou trois mois. Nombre d'entre eux ont essayé par tous les moyens de rentrer chez eux, y compris en marchant sur

de longues distances. Certains ont longé des voies de chemin de fer, pour éviter le harcèlement par la police sur les axes routiers. Au cours de la semaine écoulée, seize d'entre eux ont été tués par un train de marchandises alors qu'ils se reposaient sur les voies. De plus, 1,4 million de migrants ont été internés de force dans des «camps de secours» temporaires.

Au cours du mois dernier, des protestations ont éclaté malgré le confinement, notamment à Surat et à Bombay, à l'ouest du pays. Afin de diminuer la pression, Modi a annoncé qu'il autoriserait les travailleurs à rentrer chez eux et, comme le confinement est assoupli à partir du 3 mai, qu'il fournirait des «trains de travailleurs». Mais, bien sûr, il y a trop peu de trains, et la classe capitaliste redoute des pénuries de main-d'œuvre. La Confédération de l'industrie indienne a même exigé qu'il soit ordonné par la loi de retourner au travail!

Dans de nombreux districts industriels, la colère ouvrière contre ces



MANISH SWARUP AP

Des travailleurs journaliers rejoignent leur village.

politiques a éclaté dans la rue, entre le 2 et le 4 mai. C'est dans le Gujarat, l'État de Modi, que les mobilisations ont été les plus déterminées. À Surat, des milliers d'ouvriers se sont rassemblés pour exiger d'être ramenés chez eux et ne pas être forcés de travailler. Ils ont brisé des vitres et renversé des voitures garées à la nouvelle Bourse aux diamants

en construction. Un certain nombre de protestations plus réduites ont eu lieu à Chennai (Madras) le 2 mai, quand des ouvriers du bâtiment ont exigé que l'État organise leur retour. Au Rajasthan, 2 500 ouvriers d'une usine de ciment, exprimant les mêmes revendications, ont lancé des pierres contre la police et s'en sont pris à l'usine. Des protestations ont

aussi eu lieu dans d'autres villes, comme Bangalore, Hyderabad, Madhya Pradesh, Delhi et Jammu.

La classe capitaliste a été sans pitié dans ses attaques. Mais les travailleurs ont riposté en nombre dans la rue. S'il leur restait des illusions dans la politique du gouvernement Modi, elles tombent rapidement.

*Worker's Fight*

## Rwanda : l'arrestation d'un génocidaire

Félicien Kabuga vient d'être arrêté par la police en région parisienne. Ce riche homme d'affaires rwandais était l'un des principaux financiers des milices Interhamwe qui, en 1994, ont massacré près d'un million de Tutsis et de Hutus modérés, avec la complicité des dirigeants français et en premier lieu de François Mitterrand, le président d'alors.

C'est Kabuga qui avait organisé et payé, à la veille du génocide, l'importation d'une impressionnante quantité de machettes pour armer le bras des tueurs. C'est lui aussi qui avait financé et dirigé Radio Mille Collines, sur laquelle étaient diffusées les listes des Rwandais à assassiner. Elle relayait en continu des appels au meurtre, tels que «*Vous allez mettre le feu aux Tutsis et ils vont regretter d'être nés. Faites du bon travail*», ou encore: «*Les fosses sont encore*

*à moitié vides, vous devez les remplir*».

Cette horreur a été perpétrée avec la complicité active du gouvernement français de l'époque et sous les yeux de son armée présente sur place. Celle-ci participait de longue date à la formation de l'armée rwandaise et ne pouvait rien ignorer du génocide qui se préparait. Pour François Mitterrand, cela faisait simplement partie d'une stratégie visant à contenir l'avancée du Front patriotique rwandais,

considéré comme le véhicule de l'influence américaine dans la région.

Si Kabuga a armé les tueurs, la France n'a donc pas été en reste. Elle n'a cessé de livrer des armes, et c'est la BNP qui a permis de contourner l'embargo de l'ONU en passant au besoin par divers trafiquants. Lorsque les génocidaires furent chassés du pays par le Front patriotique rwandais, c'est encore l'armée française qui leur permit de s'enfuir en République démocratique du Congo sous couvert d'une opération prétendument humanitaire.

Kabuga, lui, dut à son immense richesse d'avoir pu se cacher si longtemps au Kenya, en Suisse, en République démocratique du Congo et finalement en France, alors que depuis vingt ans il était visé par un mandat d'arrêt international. Son arrestation coïncide, mais est-ce un hasard, avec le rapprochement entrepris par Emmanuel Macron avec le Rwanda. Alors que sous François Hollande les relations étaient au point mort, Macron a multiplié les gestes symboliques pour renouer avec ce pays francophone qui est présenté comme l'une

des économies les plus dynamiques d'Afrique centrale, notamment dans le domaine des technologies informatiques. Ce «*Singapour africain*», comme disent certains commentateurs, pourrait à ce titre se révéler un terrain de chasse prometteur pour les capitalistes français, à condition d'apurer les comptes du passé.

L'arrestation surprise de

Félicien Kabuga –il serait quand même étonnant que les services secrets français aient pu ignorer sa présence dans le pays– pourrait bien s'inscrire dans ce contexte. Quant aux responsables politiques français et aux chefs militaires qui ont été complices de ces massacres, ils continuent bien sûr à jouir de la plus totale impunité.

Daniel Mescla



Felix Kabuga, recherché pour génocide.

### Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 208 (juin 2020):

- Du Covid-19 à la crise de 2020
- États-Unis: de la crise sanitaire à l'effondrement économique
- Après la crise sanitaire, la Chine en crise économique
- Algérie: crise sanitaire et crise sociale
- Italie: les ravages du virus et ceux du capitalisme
- Russie: un « chef » fort pour un régime qui l'est moins ?
- 1918-1919: quand la grippe espagnole se conjugua à la barbarie capitaliste

Prix: 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,90 euro.



# Grande-Bretagne : notre vie ou leurs profits

Cet article est traduit du mensuel trotskyste *Workers' Fight* (n° 113, 14 mai), édité par nos camarades britanniques (UCI-Grande-Bretagne).

Maintenant que le Premier ministre Boris Johnson a relâché le confinement, permettant de nouvelles contaminations, les travailleurs sont appelés à s'appuyer sur le « bon sens britannique » pour « sauver des vies ». Que Johnson en appelle au nationalisme n'est pas étonnant. Il doit faire oublier que le confinement a été décidé trop tard, appliqué trop légèrement et qu'il est maintenant interrompu trop tôt. Le virus a causé 34 000 morts au bas mot, peut-être 50 000 en réalité, plus que dans n'importe quel autre pays, après les États-Unis.

Mais Johnson veut aussi cacher la vraie raison du déconfinement : faire passer les patrons et leurs profits (l'« économie ») avant la vie et la santé de la population. Les gouvernements veulent toujours le faire. Mais cette fois-ci, nous sommes au milieu d'une pandémie. Et cela rend l'approche de Johnson encore plus irresponsable, voire criminelle.

L'économie est maintenant en récession. Le 7 mai, la Banque d'Angleterre a envisagé le pire recul depuis 1706 ! Mais elle a aussi dit que si le confinement prenait fin en juin, les dégâts économiques se limiteraient à une baisse de 14 % du PIB. C'est pourquoi Johnson a changé de position et a trouvé des données montrant que le « peuple britannique » aurait réduit le  $R_0$ , le taux de transmission du

virus, et ne devrait donc plus « rester à la maison » !

Les chiffres officiels montrent que l'économie a déjà chuté de 5,8 % en mars, mais cela ne comprend qu'une semaine de confinement. Entre avril et juillet, la baisse du PIB pourrait atteindre 24 à 30 %.

Il n'est donc pas surprenant que le ministre de l'Économie, Rishi Sunak, ait prolongé la durée du chômage partiel, qui était de quatre mois (à 80 % du salaire mensuel), à huit mois (peut-être réduits à 60 % du salaire), laissant au patronat plus de temps pour se retourner. Ce n'est pas seulement une subvention directe qui lui est versée, c'est une aide aux licenciements.

Rolls Royce et British Airways ont ainsi mis des milliers de leurs salariés au chômage partiel, avant d'annoncer que leurs emplois étaient supprimés. 5 % des travailleurs ont déjà perdu leur emploi. Il y avait en avril 2,5 millions de nouveaux demandeurs de l'allocation Universal Credit, une sorte de RSA pour les plus pauvres. Le taux de chômage pourrait dépasser 9 %.

Les capitalistes veulent des profits. Alors, comme par enchantement, ils présentent des lieux de travail « sécurisés », avec des postes respectant la distanciation physique. Mais les travailleurs savent qu'ils ne peuvent faire confiance aux patrons sur la sécurité.



Dans un quartier pauvre en Grande-Bretagne.

Les journaux ont comparé la crise du Covid-19 avec celle de la Peste noire, entre 1347 et 1351. Ce fut la pire pandémie de l'histoire, tuant peut-être 200 millions de personnes. Elle déclencha aussi les premières luttes véritables des ouvriers agricoles contre les seigneurs propriétaires, ce qui permit aux salaires d'augmenter et aux conditions de travail de s'améliorer. (...)

Les travailleurs ont toutes les raisons d'insister pour que seules les activités indispensables soient autorisées et que celles-ci soient réparties entre tous,

de ses capitalistes, leur ouvrant en grand les caisses publiques. C'est cet échec que les deux dirigeants voudraient faire oublier en démontrant que chaque État aura droit à la solidarité de l'Union.

Les contradictions aiguës qui sont apparues depuis deux mois sont le reflet de la concurrence entre les diverses bourgeoisies européennes et leurs États. Ces tensions ne peuvent que s'amplifier avec la crise économique croissante, et ni l'euro ni l'Union européenne elle-même ne sont assurés d'y résister. Même avec les 500 milliards promis le 18 mai par le couple Merkel-Macron.

**Paul Galois**

de sorte que le temps de travail soit réduit et les salaires préservés. La priorité doit être de maintenir au minimum l'exposition

au virus. Et le seul moyen pour y parvenir, c'est que la classe ouvrière s'en charge elle-même.

*Worker's Fight*

## Europe : 500 milliards pour réparer l'Union

**Lundi 18 mai, le président Macron et la chancelière Merkel ont conjointement proposé que l'Union européenne s'endette de 500 milliards afin de subventionner les pays ou les entreprises les plus en difficulté.**

Cette proposition, aussitôt validée par la présidente de la Banque centrale européenne, a été enrobée de promesses quant à une lutte sanitaire commune, des recherches vaccinales européennes et l'inévitable assurance de sortir de la crise plus vert et plus vertueux qu'on y est entré. Cette proposition d'emprunt, qui doit encore être acceptée par les autres membres de l'UE, est avant tout un geste politique, face à son délitement.

Depuis le début de la crise sanitaire, sociale et

économique engendrée par la pandémie, les États membres de l'UE ont réagi séparément, allant jusqu'à saisir des cargaisons de masques en transit sur leur sol et destinées à d'autres membres de la mal nommée Union. Chacun a décidé de sa politique sanitaire et en particulier du confinement, ou non, et de son arrêt, fermé ses frontières sans en référer aux autres, les ouvrant pour les besoins de la circulation de la main-d'œuvre, etc. Chaque État a avant tout volé au secours

## Parution : Cours nouveau de Léon Trotsky

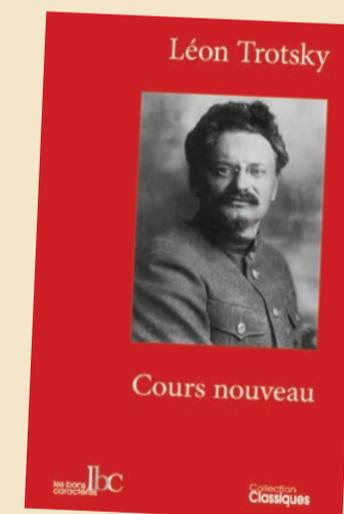
**Nouvelle traduction, suivie de d'un texte inédit de trotskystes russes (1932)**

Ce texte de Trotsky, écrit fin 1923, marque le début de sa lutte contre la bureaucratie et le stalinisme. C'est d'abord des rangs communistes que s'est levée une farouche opposition ouvrière et internationaliste à la dégénérescence du premier État ouvrier et à cette sanglante caricature du socialisme que fut le stalinisme.

Alors que Lénine était déjà gravement malade, une âpre discussion s'engageait sur la démocratie ouvrière dans le Parti communiste russe et l'État. Elle opposait les tenants d'un appareil qui avait fini par échapper aux militants du rang, et de l'autre, nombre de bolcheviks, dont Trotsky, qui proposaient un « cours nouveau » contre cette dérive bureaucratique mortelle pour la révolution.

En guise de postface, est publié un texte récemment retrouvé, écrit en

1932 dans une prison par des bolcheviks-léninistes, qui témoigne de la continuité de la lutte des camarades de Trotsky en URSS.



**Cours nouveau de Léon Trotsky**

172 pages – 8 €  
Éditions les Bons Caractères  
En vente dans toutes les bonnes librairies et sur [www.lesbonscaracteres.com](http://www.lesbonscaracteres.com)

## Hôpitaux de Paris : la colère se déconfiner

Lors de sa première visite à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris AP-HP), le 27 février, Emmanuel Macron avait promis de revenir. Il l'a fait vendredi 15 mai. Mais s'il comptait sur des congratulations, il en a été pour ses frais. Le personnel des urgences et d'autres services lui a fermement exprimé son mécontentement.

Le déconfinement n'entraîne pas l'apathie des hospitaliers, au contraire, comme le montrent les manifestations hebdomadaires, appelées « Je dis Colère » à l'hôpital Robert-Debré.

L'annonce d'une décoration attribuée à l'ensemble du personnel a été prise comme une provocation. Après avoir laissé les hospitaliers se débrouiller avec peu de moyens, peu de masques, peu de tenues durant des semaines, le

gouvernement ne peut s'en tirer avec cette médaille en chocolat.

Depuis plus d'un an, le personnel des hôpitaux est mobilisé, aux urgences par une grève reconductible, puis, à l'appel des médecins du Collectif inter-hospitalier, dans l'ensemble des services. La crise sanitaire a démontré combien les mots d'ordre de ces luttes sont justifiés.

L'embauche est au premier plan des

préoccupations. Contre l'épidémie, les hôpitaux de l'AP-HP n'ont tenu que grâce à l'apport de plus de 7000 renforts, pour 52 000 salariés permanents. Et il faut comprendre qu'une grande partie de l'activité habituelle des établissements a été, dans le même temps, reportée ou supprimée pour faire place aux malades du Covid-19. Maintenant que la vague du virus décroît, les autres patients reviennent; la charge de travail redevient « traditionnelle », mais ne diminue pas. C'est la démonstration que les milliers de renforts étaient en plus, mais pas en trop, et qu'il faudrait les garder en temps normal.

Mais apparemment, Olivier Véran n'a pas prévu

l'embauche à l'ordre du jour du « Ségur de la Santé » qu'il convoque à partir du 25 mai à son ministère, Avenue de Ségur à Paris. Il semble ne vouloir parler que d'une réforme des 35 heures, ce qui mécontente déjà toutes les organisations invitées à cette négociation.

Olivier Véran prétend tout au moins avoir enfin compris que, pour rendre attractifs les métiers de la santé, une revalorisation importante des salaires s'impose. Ce point-là serait bien à l'ordre du jour de cette réunion. Le gouvernement s'inquiète que nombre de jeunes soignants, épuisés par le travail durant l'épidémie, démissionnent, augmentant la pénurie d'effectifs.

En tout cas, dans les services, les hospitaliers n'ont plus la moindre gêne à proclamer qu'ils veulent une augmentation de salaire. Ils réclament 300 euros ou davantage, sans scrupules et sans division. La crise sanitaire, en mélangeant équipes et catégories, a renforcé le sentiment né dans les luttes précédentes, que les hospitaliers, les médecins, et tout le personnel doivent combattre ensemble comme ils travaillent ensemble.

À côté de la courbe des infections, qui diminue, le gouvernement aura peut-être à se préoccuper de l'explosion de la courbe des luttes!

Correspondant LO

## Soignants : de l'argent, pas des médailles!

Le 13 mai, au sortir du Conseil des ministres, sa porte-parole Sibeth N'Diaye a annoncé diverses récompenses pour les soignants : la « médaille de l'engagement face aux épidémies », créée en 1885 après une épidémie de choléra ; un hommage national lors du défilé du 14 Juillet ; une promotion à l'Ordre national du mérite et de la Légion d'honneur en janvier 2021.

Ces mesures, symboliques ou infantilisantes, n'ont réussi qu'à susciter l'agacement des soignants. Quant à la prime exceptionnelle de 500 à 1500 euros selon les régions et les situations, son annonce n'a pas déminé la colère, loin de là. Aides-soignants, infirmiers et médecins ont affirmé

avec force que la prime ne règle pas le problème des salaires. Ils protestent aussi contre la division qu'elle risque d'introduire au sein du personnel, comme s'il y avait des soignants plus méritants que les autres.

Mais la palme de l'indécence revient peut-être à un député LREM du Cavaldos,

auteur d'une lettre adressée à la ministre du Travail Pénicaud et cosignée par 100 députés de la majorité. Le 13 mai, à l'Assemblée nationale, il a proposé que les salariés du privé et du public puissent donner une partie de leurs jours de congés. Avec l'argent ainsi récolté il s'agirait, non pas d'offrir des jours de congés supplémentaires aux soignants, mais de leur offrir... des chèques vacances! Évidemment, Muriel Pénicaud a approuvé avec enthousiasme et promis de travailler activement à cette proposition de loi.

Cette proposition a de quoi choquer, à plus d'un titre. Non seulement elle ne changera rien au manque de matériel et de personnel dont souffrent les soignants et les patients depuis des années. Non seulement elle ne coûtera pas un sou, ni à l'État ni aux actionnaires des grandes entreprises. Non seulement elle ne donnera pas un jour de repos supplémentaire à un seul soignant. Mais surtout elle légitime, au nom d'une fausse solidarité, le vol de jours de congés des travailleurs non soignants par leur employeur. Et elle veut enfoncer dans les têtes l'idée que ce sont les travailleurs qui doivent consentir à de nouveaux sacrifices.

Si l'on veut en finir avec la situation catastrophique du personnel hospitalier, c'est aux capitalistes qu'il faut présenter la facture. Et le plus tôt sera le mieux.

Julie Lemée

## Mépris et restructuration pour les "héros"

Plusieurs centaines de soignants – des aides-soignantes aux médecins – de l'Hôpital Nord de Saint-Étienne se sont réunis jeudi 14 mai dans le hall pour crier leur colère. Après plus de deux mois de crise sanitaire où tous se sont dépensés sans compter, la direction a décidé de les remercier en accélérant les restructurations.

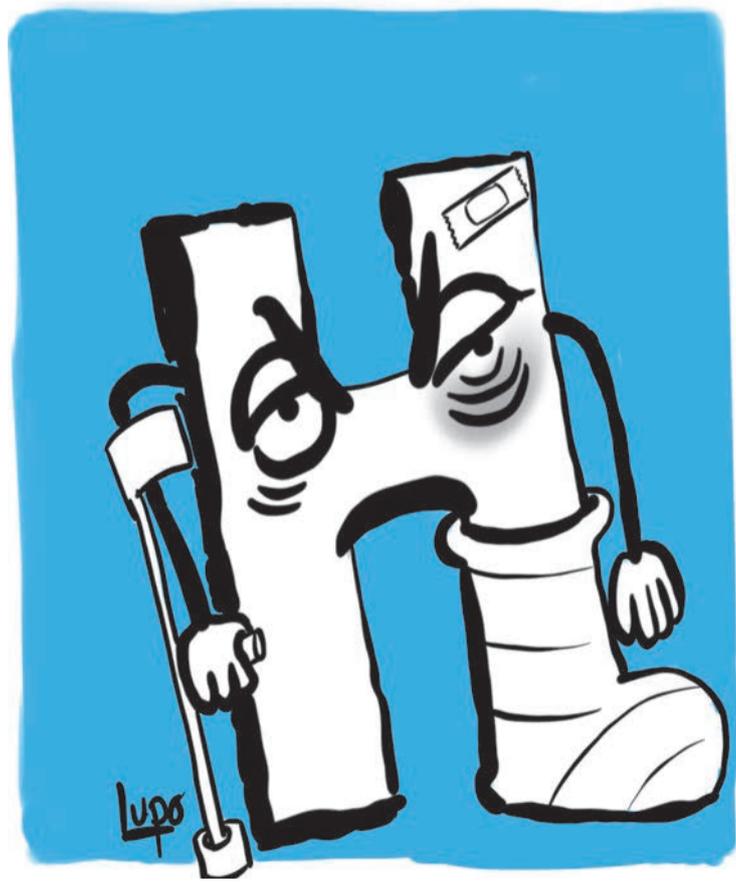
Ces décisions, prises sans concertation et que le personnel a apprises par des rumeurs, ne passent pas. Les travailleurs refusent les explosions d'équipe ou les changements d'affectation, et redoutent des suppressions de lits ou des non-renouvellements de CDD.

Suite à cette mobilisation, la direction a assuré qu'il

n'y aura pas de suppression de postes. Les soignants ne lui font pas confiance et, le lendemain, ils étaient à nouveau aussi nombreux à se réunir, exigeant au moins que les promesses de la direction soient mises par écrit, ce qu'elle refuse pour le moment. Ils sont donc déterminés à poursuivre leur action tant qu'ils n'auront pas eu gain de cause.

Comme dit un médecin : « La direction fait applaudir les soignants à 20 heures pour ensuite nous mépriser, c'est lamentable. » Il faudra continuer à se mobiliser pour faire ravalé à la direction les sales coups qui n'ont pas attendu longtemps avant de recommencer à pleuvoir.

Correspondant LO



### « Leur médaille, on n'en veut pas ! »

Le jeudi 14 mai, à l'appel du collectif #JeDisColère, des manifestants hospitaliers de l'hôpital Robert-Debré de Paris ont défilé accompagnés de slogans, d'un concert de casseroles et de travailleurs du quartier pour dire ce que de plus en plus de soignants expriment : « Il faut de l'argent pour l'hôpital, le matériel et le personnel. »

Devant l'hôpital, une cardiologue, mégaphone en main, a pris la parole : « Leur médaille,

on n'en veut pas. Nous ne sommes pas des héros. On est des travailleurs et des travailleuses et on a besoin de faire notre travail dans de bonnes conditions, qu'il y ait des ouvertures de lits, des revalorisations des salaires. » Elle a dénoncé aussi le fait que « les gens sont en train de partir [du service public hospitalier] parce que non seulement ils travaillent dans de mauvaises conditions mais en plus ils sont sous-payés ».

Correspondant LO

## Renault – Flins : **notre santé avant leur production !**

**L'usine Renault de Flins a recommencé la production depuis le 29 avril, au départ sur une seule équipe, du matin. À la fin de la semaine, la cadence de production d'avant le confinement avait été presque retrouvée.**

Des formations aux gestes barrières avaient été organisées mais la sécurité minimale est, depuis, loin d'être au rendez-vous. Pour venir à l'usine, ceux qui prennent les bus affrétés par Renault découvrent une situation bien éloignée des clichés rassurants des vidéos ou du protocole sanitaire maison. Censés être assis en quinconce, les passagers se retrouvent, sur certaines lignes les genoux directement dans le dos du voisin de devant, quand ce n'est pas côte à côte.

À l'entrée, les travailleurs passent devant une caméra thermique. Récemment, un salarié a été interpellé : « ton badge a sonné ». Mais c'était la sonnerie de la caméra thermique ! En fait, retrouver le travailleur ainsi détecté était impossible dans le flot ininterrompu avant la prise d'équipe.

Les uns près des autres, sur la chaîne du Montage, c'est le coude à coude, voire l'oreille contre l'oreille,

et comme les casiers de pièces sur les bords de la chaîne sont les uns sur les autres, au lieu d'être espacés – gain de centièmes de minute oblige – les travailleurs eux aussi sont les uns sur les autres. Et dans les vestiaires, c'est le même confinement.

Malgré les avis de danger grave et imminent posés par les militants syndicaux, rien n'est fait. Le seul souci de la direction est de tout faire pour que, en dépit de son engagement à reprendre graduellement la production, la cadence grimpe quasiment au niveau où elle était à la fermeture. Des chefs ont même demandé à des ouvriers de venir directement en vêtements de travail, pour gagner du temps !

Tous sont inquiets, et certains sont absents. Déjà la direction a fait venir des centaines de travailleurs intérimaires pour les former en vue de la deuxième équipe, qui devait démarrer

au Montage le 19 mai. Dès 5 heures du matin, le lundi 18 mai, il y avait sur plusieurs secteurs de la chaîne l'effectif complet des deux équipes. Cinquante travailleurs étaient entassés sur vingt-cinq postes. À deux, voire trois sur le même poste, la distanciation en prend encore un coup !

Suite à une rupture d'approvisionnement au Montage, il y a peu, la cadence avait été baissée en début d'équipe de 55 à 41 véhicules/heure : tous se sont alors rendu compte que cette cadence-là, et pas davantage, permettait de respecter les gestes barrières, ce qui était impossible à pleine vitesse. Chronomètre en main, des travailleurs ont fait constater que 25 secondes supplémentaires par voiture, c'est ce qu'il manquait pour pouvoir travailler en sécurité. Après la pause, malheureusement, la vitesse de chaîne était remontée !

La direction a eu beau minorer le nombre de travailleurs ayant contracté le Covid au moment de la fermeture de l'usine, tous connaissent des camarades ayant été atteints ou encore malades ; les collègues ne



GONZALO FUENTES REUTERS

sont pas toujours avertis d'un cas suspect, ce qui démontre une fois de plus que pour leur sécurité vitale, pour celle de leurs proches, les travailleurs ne peuvent compter que sur leurs propres réseaux de surveillance. Certains travailleurs ont même proposé l'idée de n'avancer la chaîne que lorsque tous auraient fini leurs opérations, d'autres

parlant de ne lancer qu'une voiture sur deux pour laisser deux fois plus de place pour travailler.

C'est en tout cas dans ces réactions collectives, en en parlant et en réfléchissant ensemble, que les travailleurs peuvent obliger la direction à tenir compte de leur inquiétude face aux risques de contamination.

**Correspondant LO**

## Abattoirs : **contaminations en série**

**Lundi 18 mai, on dénombrait au moins trois nouveaux « clusters », trois nouveaux foyers d'infection au Covid-19 dans des abattoirs en France.**

À Fleury-les-Aubrais, près d'Orléans, 54 travailleurs ont été testés positifs, au point que l'abattoir a été fermé par les autorités de santé qui doivent procéder au dépistage de la totalité des 400 salariés. Dans un autre abattoir près de Saint-Brieuc, 69 ouvriers ont été diagnostiqués positifs, contaminés, et sont désormais en quarantaine à leur domicile. En Vendée, onze personnes ont été testées positives dans une entreprise d'abattage de volailles.

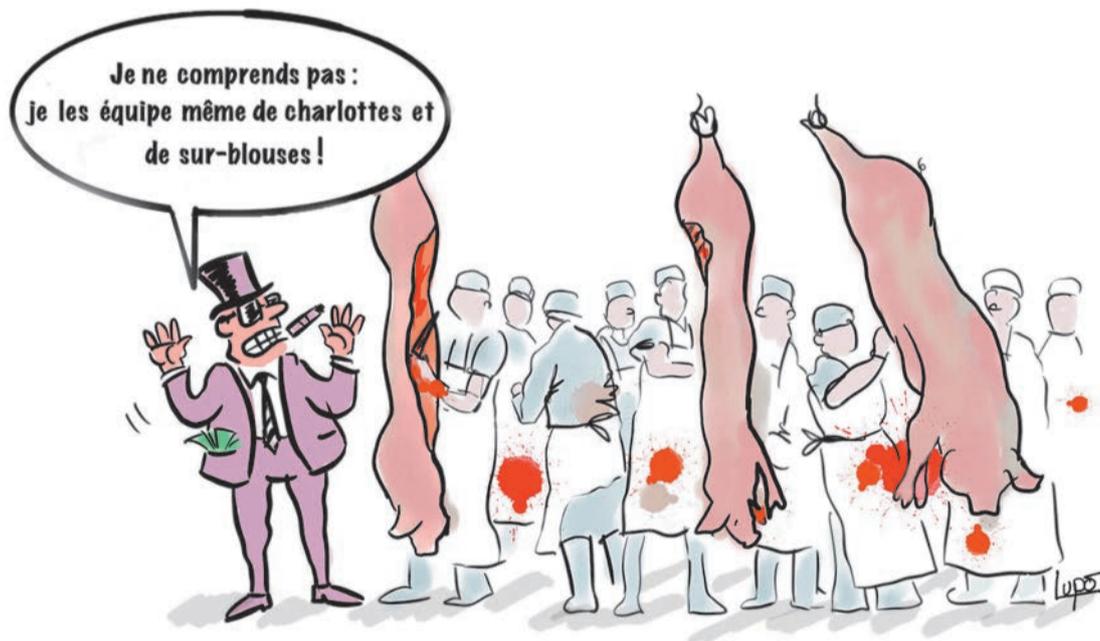
La France ne fait bien évidemment pas exception. En Allemagne, 260 cas de contamination ont été répertoriés dans un seul abattoir. Aux États-Unis, on parle de 115 abattoirs touchés et de 12000 ouvriers contaminés. On en compte aussi au Canada, en Espagne, en Irlande, en Australie, au Brésil...

Pourquoi les abattoirs deviennent-ils des clusters ? On commence à entendre parler de « conditions environnementales » particulières aux abattoirs, des systèmes de ventilation, du froid dans les ateliers qui

augmenterait la survie du virus... Mais c'est oublier les conditions de travail qui sévissent dans ces usines ! Le point commun entre toutes, c'est le travail à la chaîne, la promiscuité entre les ouvriers qui travaillent côte à côte, se croisent dans des couloirs étroits, se déshabillent dans des vestiaires réduits, vivent pendant des heures sans pouvoir respecter la distanciation réglementaire. Et c'est sans compter la vétusté d'un certain nombre de ces entreprises tel l'abattoir de Fleury-les-Aubrais, réputé pour être le plus important de la filière porcine de la région et caractérisé par le préfet lui-même « par son obsolescence ».

Il en va dans les abattoirs, peut-être plus encore que dans toutes les entreprises : entre les conditions sanitaires requises pour le bien-être des travailleurs et les conditions de travail ordonnées par la courbe des profits, le patronat choisit les secondes.

**Sophie Gargan**



### 54 cas à Fleury-les-Aubrais

**54 cas de Covid-19 ont été dépistés à l'abattoir de porcs Tradival de Fleury-les-Aubrais.**

L'ensemble des 400 travailleurs devaient être testés. La préfecture du Loiret a décidé la fermeture totale de l'entreprise pour désinfection.

Déjà, en novembre dernier, des manquements à l'hygiène avaient été relevés suite à la découverte

de listéria dans des saucisses et des andouilles. L'atelier de préparation concerné a été fermé depuis. Les conditions de travail sont très dures, en particulier dans l'atelier de découpe.

La découverte de tous ces cas inquiète bien

au-delà des travailleurs de l'entreprise. Ce foyer épidémique, comme ceux présents dans d'autres abattoirs, montre que ce secteur est particulièrement exposé. Les travailleurs ne peuvent absolument pas faire confiance au patron et aux autorités pour les protéger.

**Correspondant LO**

## RATP : le télétravail, c'est le contraire des vacances

À la RATP, 7 000 agents environ sont en télétravail. Il faut dire que les open spaces sont propices à la transmission du virus. Pour tous ceux qui travaillent à la gestion, la finance, l'informatique, ainsi que pour les chargés d'études, la charge de travail n'a pas diminué, bien au contraire.

La direction a refusé à certains agents les congés pour garde d'enfant. D'autres, à qui elle les avait accordés dans un premier temps, ont été rappelés au bout d'une semaine pour se mettre en télétravail.

Même si celui-ci a été mis en place depuis deux ans au volontariat, beaucoup d'agents n'avaient jamais télétravaillé auparavant. Le bilan de cette première expérience n'est pas positif. Nombre d'entre eux n'ont pas de pièce supplémentaire pour installer, dans leur appartement, un bureau dédié, sans parler d'une chaise de bureau ou d'un écran additionnel, nécessaires pour travailler dans de bonnes conditions.

Après plus de 50 jours de télétravail, beaucoup se plaignent de douleurs au dos ou aux cervicales. La direction a bien envoyé une note concernant le bien-être physique au travail, qui conseille aux salariés de ne pas rester trop longtemps assis, de faire de l'exercice physique, des pompes, des squats, la position de la chaise, etc. Mais ils auraient préféré une bonne chaise ou un ordinateur adapté!

Le suivi pédagogique des enfants, la préparation des repas, entrecoupés de visioconférences Skype ou Teams, tout cela en même temps, c'est insupportable. Et finalement, pour beaucoup d'agents, le temps de transport

économisé est largement repris par le temps de travail qui s'allonge.

Comble de la pingrerie, l'accord sur le télétravail proposé par la direction, qui prévoit une indemnité de 2,30 euros par jour télétravaillé pour compenser les coûts supplémentaires d'Internet, d'électricité, etc., indique que cette indemnité ne sera pas versée en cas de « télétravail exceptionnel ». Cette clause était prévue à



## Arnaque sur les pauses au nom de la santé!

Depuis le début de l'épidémie, la PDG de la RATP, Catherine Guillard, s'est vantée de nombreuses reprises de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des travailleurs comme des voyageurs. Avec six morts du Covid-19 dans l'entreprise, elle devrait pourtant se garder de pavoiser.

La RATP a traîné des pieds pour prendre les mesures de protection. Elle a refusé de reconnaître les droits de retrait, menacé les conducteurs de bus qui venaient au travail avec leur propre masque avant de menacer désormais les salariés qui n'en porteraient pas. Si bien que depuis deux mois ce sont bien souvent les travailleurs qui ont dû improviser leurs propres précautions, laborieusement suivis, avec des semaines de retard, par la direction.

Sur la ligne 12 du métro, elle a fini par mettre en place une organisation du travail où chaque conducteur conduit un seul train pendant tout son service, pour éviter que les conducteurs se contaminent les uns les autres. Cela a fonctionné à peu près quand il y avait 30% de trafic: même si les nombreuses stations fermées demandent plus d'attention, la journée était raccourcie et les conducteurs avaient un peu de temps en terminus pour désinfecter

leur cabine, aller aux toilettes ou se laver les mains. Mais avec la remontée de l'offre de transport depuis le 11 mai, ces petits temps ont disparu, et les pauses en cours de journée ne sont pas revenues. De nombreux conducteurs prennent le temps qu'ils jugent nécessaire, et pour l'instant cela reste toléré, mais en attendant, la pression à aller toujours plus vite est bien là.

Les pauses n'ont pas pour autant complètement disparu: chaque fois que c'est possible, la direction en a placé une, très longue, à la fin de la journée. Ce n'est pas pour que les conducteurs puissent souffler, d'ailleurs il n'y a pas grand monde pour s'attarder au travail après la conduite. Simplement, comme il y a de nouveau très souvent du retard en fin de service, le temps supplémentaire passé aux commandes de son métro est pris sur ce temps de pause et n'est plus rendu ou payé en heures supplémentaires comme c'était le cas auparavant.

Même sous couvert de lutte contre le Covid-19, la RATP pense d'abord à faire des économies sur le dos des salariés.

Correspondant LO

l'origine pour les agents en télétravail en période de grève des transports, mais évidemment, elle a bien arrangé la direction pour payer au plus juste les salariés pendant la durée du confinement.

Depuis le déconfinement, en plus du télétravail, les agents se déplacent de nouveau sur les chantiers. Là encore, les contraintes dues à la situation pèsent sur eux seuls: ils doivent faire un détour, parfois important, pour passer à leur attachement prendre les kits de deux masques, même si ce n'est pas sur le chemin des chantiers, car il est impossible d'en récupérer en station où en gare.

Les autres agents doivent

rester en télétravail pour l'instant jusqu'au 2 juin. Les salariés n'en savent pas plus, et à ce jour, la direction n'a encore rien prévu pour leur retour en sécurité dans les bureaux, et en particulier dans les open spaces. Mais personne ne se voit faire du télétravail *ad vitam aeternam*, ne plus avoir le contact avec les collègues, ne plus se retrouver à la machine à café.

Que l'on soit en première ligne à conduire un bus, un métro, ou à la maintenance, ou bien en deuxième ligne à organiser en télétravail la gestion des chantiers entre autres, c'est la même logique d'exploitation patronale qu'il faut combattre.

Correspondant LO

## SNCF : pendant le Covid, les attaques continuent

À la SNCF Paris-Est, le directeur de l'établissement Traction a entamé une procédure contre cinq militants de la CGT et de Sud-Rail.

L'un d'eux, secrétaire du comité des activités sociales interentreprises (CASI), a été convoqué à un entretien disciplinaire le 18 mai en vue de sa radiation des cadres, c'est-à-dire de son licenciement. La CGT, Sud-Rail, FO et la CFDT locale appelaient à la grève ce jour-là.

Le prétexte est mince. Ces militants sont accusés, lors de la période de grève d'avant confinement, d'avoir occupé symboliquement un local à Vaires-sur-Marne, dont le gestionnaire est le CASI, mais que l'établissement traction utilisait à son propre compte.

Sur le réseau de Paris-Saint-Lazare, la direction SNCF est en passe

d'obtenir l'accord de Muriel Pénicaud, la ministre du Travail, pour le licenciement d'Éric Bezou, militant Sud-Rail. L'inspection du travail avait pourtant refusé son licenciement, ainsi que la direction départementale du travail.

Derrière ces militants, la direction de la SNCF et le gouvernement tentent de museler et d'intimider les travailleurs. Elle met à profit sans scrupule cette période où les rassemblements sont interdits, pour exécuter ses basses œuvres. La solidarité de tous les travailleurs doit aller aux militants victimes de ces attaques.

Christian Bernac



Solution hydroalcoolique dans une rame de tramway.

## Centre financier de La Poste – Bordeaux : travail à distance et aux dépens des salariés

**Début mai, la direction de La Poste annonçait aux organisations syndicales que le travail à distance concernera dorénavant au moins la moitié des 17 000 agents des centres financiers du pays. Le taux pourrait même monter à 80 % voire 95 % des agents, faisant du travail à domicile « le mode de travail habituel », et « un changement culturel complet ».**

Il n'y a aucune raison sanitaire au développement du travail à domicile à une si grande échelle. La crise du coronavirus est simplement l'occasion pour la direction de La Poste de réorganiser profondément les services financiers, une réorganisation dont elle compte bien profiter. Elle investit d'ailleurs pour cela. Entre mars et avril, le nombre d'agents équipés pour travailler à distance est passé de 8 % à 13%. Mais la direction veut monter en puissance plus rapidement et doubler ce nombre d'ici l'été. Au centre financier de Bordeaux, qui compte 900 travailleurs, cette politique se voit avec la fourniture d'ordinateurs, à 1 200 euros pièce, que les agents viennent les uns après les autres chercher sur le site.

Sauf pour ceux qui n'ont pas Internet ou qui ont des problèmes médicaux, le lieu de travail est au choix du salarié mais la direction a annoncé que cela ne durera pas. Aujourd'hui, moins de la moitié des travailleurs du centre financier de Bordeaux viennent sur le site, en raison de contraintes familiales, d'un logement inadapté, ou pour ne pas se retrouver isolé. Pour eux,

la conséquence immédiate de la montée en puissance du télétravail est le retour aux 35 heures. Alors qu'en mars et en avril, ils ne travaillaient pour beaucoup que 17 heures ou 20 heures afin de ne pas surcharger les locaux, la direction fait tout pour que les cadences reprennent comme avant, voire pire pour certaines tâches qui ne peuvent être faites à distance.

Ceux qui travaillent à

domicile sont pour le moment, en règle générale, satisfaits. Les raisons peuvent être la peur de la contamination au travail ou dans les transports en commun, des raisons familiales le fait de ne plus subir, actuellement, la pression de la hiérarchie. Mais c'est un fait que La Poste a utilisé la situation sanitaire pour dégrader considérablement les conditions du travail à domicile. D'ailleurs La Poste utilise sciemment le terme « travail à distance » au lieu de télétravail pour justifier les reculs, notamment en remboursement des frais d'électricité, de chauffage et de télécommunications, qui sont pleinement à la charge des travailleurs.

La Poste est même

revenue sur les quelques euros de la part patronale qu'elle payait pour les repas de midi, comme si à domicile, on ne mangeait pas. Tout cela sans compter que l'isolement à domicile offre à la direction des possibilités supplémentaires de pressions individuelles, dont elle usera d'autant plus que la réorganisation sera bien avancée. Ainsi, que l'on travaille à domicile ou sur site, il s'agit pour la direction d'obtenir du rendement et à moindre frais.

L'une des raisons qui motive La Poste dans cette vaste réorganisation est d'alléger ses coûts fixes et son capital. Elle compte sur les logements de ses employés pour libérer les milliers de mètres carrés aujourd'hui

affectés aux centres financiers. Poste Immo est déjà l'une des filiales qui rapporte le plus, mais avec les vastes locaux des centres qu'elle pourra vendre ou louer, des fortunes sont en jeu.

La Poste a une longue tradition de réorganisations et de plans de suppressions d'emploi. La crise sanitaire lui ouvre une opportunité de généraliser le travail à domicile à ses conditions. Malgré les difficultés supplémentaires, les agents des centres financiers devront trouver les moyens de défendre ensemble leurs intérêts.

C'est la seule voie pour s'opposer à une direction prête à tout pour ses profits.

**Correspondant LO**

### La Poste – Paris : intérimaires licenciés après avoir servi

**Au bureau de poste de la rue des Pyrénées à Paris qui regroupe la distribution des 11<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, une pétition de la section CGT a fait connaître le licenciement de travailleurs en intérim.**

Vingt-six facteurs se sont aussi rendus le 12 mai à la direction pour demander l'embauche en CDI des travailleurs en intérim qui le veulent. Ceux-ci avaient été recrutés en urgence début avril pour distribuer les journaux, lorsque les patrons de presse, notamment ceux du *Figaro*, du *Parisien* et des *Échos*, propriétés du Groupe

Dassault et de Bernard Arnault, s'étaient plaints de la décision de La Poste de réduire à trois jours par semaine son service, et donc la distribution des abonnements.

Alors que les masques faisaient défaut quasiment partout, La Poste avait eu recours à cette solution. Pour un contrat de 21 heures par semaine, les

travailleurs intérimaires ont reçu 731 euros par mois, alors que les postiers titulaires qui, à l'époque, travaillaient également 21 heures, étaient payés sur la base de 35 heures. Et voilà qu'après avoir touché une misère et risqué leur santé, ils sont mis dehors ! La Poste est ainsi une nouvelle fois à l'avant-garde des licenciements.

Dans le même temps, un nouveau régime entré en vigueur le 11 mai oblige les facteurs à travailler du lundi au vendredi et un samedi sur quatre, ce qui

au bout du compte revient à venir au bureau plus souvent, en pleine crise sanitaire. La plupart perdent ainsi des jours de repos par rapport à leur cycle de travail antérieur.

L'inquiétude grandit car déjà, la charge de travail est lourde, et La Poste compte réintroduire la distribution de la publicité non-adressée, achevant de prouver que Covid ou pas Covid, seul comptent son chiffre d'affaires et ses contrats.

**Correspondant LO**

## Hypermarché Carrefour – Rennes-Alma : pas d'accord avec la direction

**Samedi 16 mai, une vingtaine de salariés, principalement des caissières, ont débrayé pendant deux heures afin de dénoncer la façon dont se déroule le déconfinement au sein du magasin Carrefour de Rennes-Alma.**

Depuis deux mois, les employés travaillent dans une ambiance stressante avec l'angoisse de ramener le virus chez eux. Si aucun cas de contamination n'a été détecté, la fatigue en revanche est bien présente.

C'est dans ce contexte que la direction a décidé de modifier les horaires de fermeture en revenant dès le 11 mai à ceux d'avant le confinement, c'est-à-dire 21h30 au lieu de 19 heures.

Cette précipitation a été

très mal reçue par les caissières alors que la nouvelle organisation du travail permettait au moins aux salariés de rentrer chez eux plus tôt et ainsi de décompresser, après des journées de travail d'autant plus fatigantes que le sous-effectif est permanent.

À cette décision s'est ajoutée celle de maintenir l'ouverture du magasin le 8 mai, un jour férié placé en pleine période de confinement, au mépris des



consignes du personnel soignant.

Le 16 mai, les travailleuses se sont rassemblées devant la surface de vente pour protester.

Elles ont profité de

l'interview par un journaliste local, que la direction a voulu empêcher de les rencontrer, pour raconter leur quotidien au travail et dénoncer les tentatives d'intimidation.

Ce mouvement est un encouragement à refuser de se taire face à des directions qui n'ont d'autre but, même dans cette période, que les profits.

**Correspondant LO**

# ADP - Roissy : décors cache-misère

Dans la semaine qui a suivi le déconfinement, le trafic de l'aéroport de Roissy est resté très faible avec environ 10 000 passagers par jour contre 200 000 en temps normal.

Après deux mois sans trafic et une reprise très progressive, Aéroports de Paris (ADP) avait eu le temps de se préparer sereinement et de prendre toutes les mesures nécessaires.

D'ailleurs toute la semaine, les directeurs, accompagnés de ministres, ont pavoisé dans l'aéroport et sur les chaînes de télévision pour présenter les douze nouvelles caméras thermiques et les quelques distributeurs de gel installés. L'objectif était de rendre, avec la complicité de l'État, confiance aux passagers et de donner l'impression que la direction

avait la situation en main. Mais derrière cette mise en scène, la réalité est tout autre.

Le dimanche 10 mai à 22 heures, la veille du déconfinement, la direction se réveillait et se rendait compte que les affiches signalant le port du masque obligatoire n'étaient toujours pas placardées. Petit problème, avec 85 % du personnel au chômage, il n'y avait plus beaucoup de travailleurs à cette heure-là. Les agents de sécurité incendie (SSIAP) ont donc été appelés à la rescousse et ont dû passer une bonne partie de la nuit à poser ces



Caméra thermique à l'aéroport de Roissy.

affiches dans l'ensemble des terminaux.

D'autre part, la direction avait annoncé que des kits personnels contenant gel, masques, lingettes et gants pour un mois seraient dorénavant disponibles, alors que jusque-là, les travailleurs devaient demander chaque jour à leur cadre trois masques pour 12 heures de vacation. Mais le vendredi 15 mai, c'était déjà la pénurie : il n'y avait plus de kits!

Ce même vendredi, à 7h30, au terminal 2E, c'était la cohue. La raison? Trois vols long-courrier étaient programmés à la même heure, alors qu'une vingtaine de vols seulement étaient prévus pour la journée. Avec le chômage partiel, le personnel pour enregistrer les bagages était insuffisant. Les passagers agglutinés s'énervant de cette désorganisation et des risques sanitaires encourus juste avant d'embarquer

dans l'avion, la police était appelée en renfort.

Si la direction d'ADP fait preuve d'un tel amateurisme, c'est parce qu'elle ne se préoccupe que de faire reprendre le trafic afin que l'argent rentre. Cela pourrait prêter à rire si les conséquences n'étaient pas dramatiques: depuis le début de l'épidémie, plusieurs travailleurs de la zone aéroportuaire sont décédés du Covid-19.

Correspondant LO

## Maximo - Brienne : maxi profits aux dépens des travailleurs

Le confinement a fait exploser la livraison à domicile, entre autres dans l'Aube pour l'entreprise Maximo, spécialisée dans l'épicerie et le surgelé et qui compte plus de 2 000 salariés sur une cinquantaine de sites en France.

Dans celui de Brienne-le-Château, la période de confinement a commencé avec une rupture d'approvisionnement dont le patron s'est servi pour imposer trois

jours chômés déduits des congés.

Puis on est passé à l'exact opposé avec des horaires et des cadences infernales pour répondre à la demande,

le tout sans protection aucune pendant des semaines pour les chauffeurs-livreurs. Il a fallu des protestations, y compris de la part de clients, pour que l'entreprise fournisse masques et gel hydroalcoolique.

Avec le déconfinement, la protection des livreurs vis-à-vis de la clientèle n'est toujours

pas la préoccupation de la direction puisqu'elle les met sous pression pour placer des produits et des « parrainages » lors des livraisons.

Même les VRP ont été visés durant cette crise sanitaire. Rémunérés jusque-là sur le chiffre d'affaires, ils le sont désormais sur la base des commandes

ramassées, ce qui constitue une grosse perte de revenu.

Une prime de 1 000 euros a bien été promise mais les seules certitudes à ce jour sont que l'entreprise a doublé son chiffre d'affaires et que certains samedis et le lundi de Pentecôte seront travaillés. Du côté des salariés, la colère monte!

Correspondant LO

## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal mai 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

**Vidéos**  
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Audio-LO**  
www.lutte-ouvriere-audio.org

# Le monde d'après : livré au capitalisme financier... comme avant

Pendant que de bonnes âmes s'interrogent sur le monde d'après et appellent à ce qu'il ne sorte pas de l'épidémie de coronavirus comme il y est entré, c'est-à-dire marqué par des abîmes d'inégalités sociales, menacé par les guerres et les crises environnementales, quelques indicateurs montrent qu'aucun coup de baguette magique ne viendra rendre le capitalisme meilleur et plus raisonnable.

Tandis qu'aux États-Unis 36 millions de travailleurs se sont retrouvés au chômage sur les sept dernières semaines et que les besoins d'aide alimentaire ont explosé, les milieux financiers se sont réjoui que les indices boursiers de Wall Street aient d'abord rebondi de plus de 30% depuis leur effondrement de la mi-mars. Le S & P 500, qui regroupe les 500 plus grosses

entreprises américaines cotées en Bourse, a dépassé fin avril son sommet d'il y a un an, avant de rechuter la semaine suivante et de relancer les inquiétudes sur un nouveau krach. Autant dire que les quelque 3 000 milliards d'aides publiques garanties par l'État fédéral, les rachats par la Fed, la banque centrale américaine, de créances privées dans des montants illimités

apportent du carburant aux grandes manœuvres spéculatives des requins de la finance. Ces manœuvres à la hausse ou à la baisse n'ont jamais cessé, en particulier sur une poignée de titres des géants de la technologie, les Gafam, acronyme de Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

Mais si, avec la pandémie, les cours des Bourses ont commencé à faire les montagnes russes, par contre une constante du capitalisme continue de se vérifier : celle de l'accumulation de la richesse à un pôle et de la misère à un autre. Ainsi, dans les mêmes semaines où des millions de travailleurs se sont retrouvés pris à la gorge par

la paralysie de l'économie et où le Covid-19 a provoqué une hécatombe dans les milieux populaires aux États-Unis, les milliardaires américains ont vu leur fortune augmenter de 260 milliards d'euros, une hausse de près de 10%. Depuis la mi-mars, la fortune cumulée de ces 600 milliardaires était estimée à 2 984 milliards d'euros. Pour comparaison, le PIB de la France pour 2019 était annoncé à 2 400 milliards d'euros.

Parmi les milliardaires qui ont enregistré le bond le plus important de leur fortune, on retrouve des figures des Gafam. La fortune du fondateur et PDG d'Amazon Jeff Bezos a augmenté de 23 milliards

d'euros depuis le 1er janvier 2020, celle de son épouse, qui possède 4% du capital d'Amazon, de près de 7 milliards d'euros. Steve Ballmer, ancien PDG et actionnaire de Microsoft, s'en sort avec près de 2 milliards d'euros supplémentaires.

La crise épidémique met l'économie capitaliste un peu plus au bord du gouffre, mais ceux qui y plongent dès à présent sont les travailleurs et les classes populaires. Les soubresauts des Bourses, l'hypertrophie des fortunes des milliardaires, montrent que la finance continue de danser au-dessus d'un volcan, dans le monde d'après comme elle le faisait dans celui d'avant.

**Boris Savin**

## L'industrie de la croisière : pas de canots de sauvetage pour tout le monde.

Du fait de la pandémie, le *Celebrity Apex*, un paquebot achevé au début de l'année par les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, n'a jamais pris la mer pour sa croisière inaugurale.

Après que le virus y a contaminé plusieurs membres d'équipage ainsi que des travailleurs qui y assuraient des finitions, le gros des salariés a été renvoyé dans leur pays d'origine et il ne reste à bord, et à quai, que 200 personnes pour assurer la maintenance minimale et un peu plus de 300 autres en attente de rapatriement.

Pour bien d'autres travailleurs de la croisière, la situation est plus dramatique. Des dizaines de paquebots de croisière errent aujourd'hui à travers les mers du globe. Rejetés de port en port, ces navires plus ou moins luxueux essuient les refus des autorités locales de laisser débarquer les membres d'équipage touchés par le virus.

En mer comme ailleurs, mieux vaut être originaire d'un pays riche, car les ambassades arrivent tôt ou tard à organiser le rapatriement

de leurs passagers. Pour les équipages, en revanche, c'est une autre histoire. Actuellement, au large des États-Unis, les garde-côtes estiment que 104 paquebots sont à l'ancre, avec à leur bord 72 000 membres d'équipage qui ont interdiction de débarquer. En Méditerranée, en mer de Chine ou au large de l'Australie, le même scénario se répète : les équipages sont abandonnés à leur sort par les armateurs qui n'organisent pas un rapatriement jugé trop coûteux.

Ces dernières semaines, la situation s'est aggravée : certaines compagnies ne versent plus tous les salaires et, sur les navires où la maladie a fait son apparition, les équipages sont confinés dans les cabines. Dans ces circonstances, plusieurs suicides ont été dénombrés et quatorze membres de l'équipage du *Navigator of the Seas*, actuellement dans



Le *Celebrity Apex*.

le port de Miami ont entamé une grève de la faim.

Ces villes flottantes dont certaines peuvent accueillir 5 000 passagers et 2 000 membres d'équipage sont des concentrés des tares de la société. Sous pavillon de complaisance, les travailleurs de dizaines de nationalités différentes embarquent pour plusieurs mois, s'entassent à deux, dans des cabines d'environ 8 m<sup>2</sup> sans hublot et travaillent sept jours sur sept. Les salaires varient en fonction du poste, qui lui-même varie en fonction

de la nationalité, et la plupart du temps ils se situent sous le smic français. À bord des paquebots règne une véritable ségrégation sociale. Derrière le décor tape-à-l'œil, l'équipage a ses propres ascenseurs afin de ne pas croiser les passagers et tous les lieux ouverts au public leur sont interdits s'ils n'y travaillent pas. C'est ainsi que le personnel de la blanchisserie, des machines ou des cuisines passe ses sept mois de travail sous le niveau du premier pont-promenade sans quasiment voir la lumière du jour.

L'épidémie jette une lumière crue sur les conditions d'existence des travailleurs de la croisière, dont les armateurs n'ont que faire maintenant que la machine est grippée. Alors que ce sort semblait réservé aux embarcations de fortune des migrants ou aux navires humanitaires qui leur portent secours, voilà que ces équipages, venus majoritairement de pays pauvres, se retrouvent bloqués en mer ou dans des ports, sur des paquebots désertés par les touristes.

**Correspondant LO**

## Avec Lutte Ouvrière : des idées pour comprendre le monde

En raison de l'épidémie de coronavirus, nous ne pourrions organiser notre Fête qui se tient chaque année à Presles, dans le Val-d'Oise, le week-end de la Pentecôte. Pour beaucoup de ceux qui y viennent, ce rassemblement constitue une occasion d'assister à nombre de conférences et de débats sur des sujets

politiques, historiques, scientifiques, artistiques...

À tous ceux à qui cela manque, et ils sont nombreux, il reste l'alternative de se reporter à nos publications, au site Internet de Lutte ouvrière, mais aussi à un nouveau site multimédia : Des idées pour comprendre le monde, où l'on trouvera un certain

nombre de présentations sur différents sujets d'actualité, ou à caractère historique ou scientifique.

Bonne visite virtuelle à tous, en attendant de nouvelles occasions de faire la fête !

<https://www.lutte-ouvriere.org/comprendrelemonde>



Alexandre Moravov, *Réunion du comité des pauvres*, 1920.